

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
MUNICIPALES

#107

Octobre > Novembre 2020



AGDE

LE MAG

agde
Archipel de vie

À LA UNE
LA RENTRÉE SCOLAIRE

À LA UNE
LA SAISON CULTURELLE

SÉCURITÉ
LE BILAN DE LA SAISON

sommaire



À LA UNE 6

Une rentrée scolaire sereine et sanitaire

Retour sur la 17^{ème} édition du Festival les Hérault du Cinéma et de la Télé

Interview d'Ève Escande, nouvelle Adjointe en charge de la Culture

Présentation de la Saison Culturelle

Les trois rendez-vous culturels de CharlÉlie Couture



SÉCURITÉ 20

Interview de Jérôme Bonnafoux, Adjoint en charge de la Sécurité



ÉVÈNEMENT 22

Retour sur les 4 concerts de la scène estivale

L'exceptionnel show de la Patrouille de France

Un 17^{ème} festival d'humour « 99% féminin »

Musical'été

Les concours Miss Agde et Cap Talents

Les traditions agathoises à l'honneur



EN IMAGES 32



PATRIOTISME 34

Commémoration du 15 août
Célébration de la Saint-Michel



EN BREF 37

Une journée dédiée à la prévention des accidents domestiques

Les Journées Européennes du Patrimoine

Une exposition consacrée à l'artiste Melet

Le Trophée de la Ville d'Agde de la Sorac

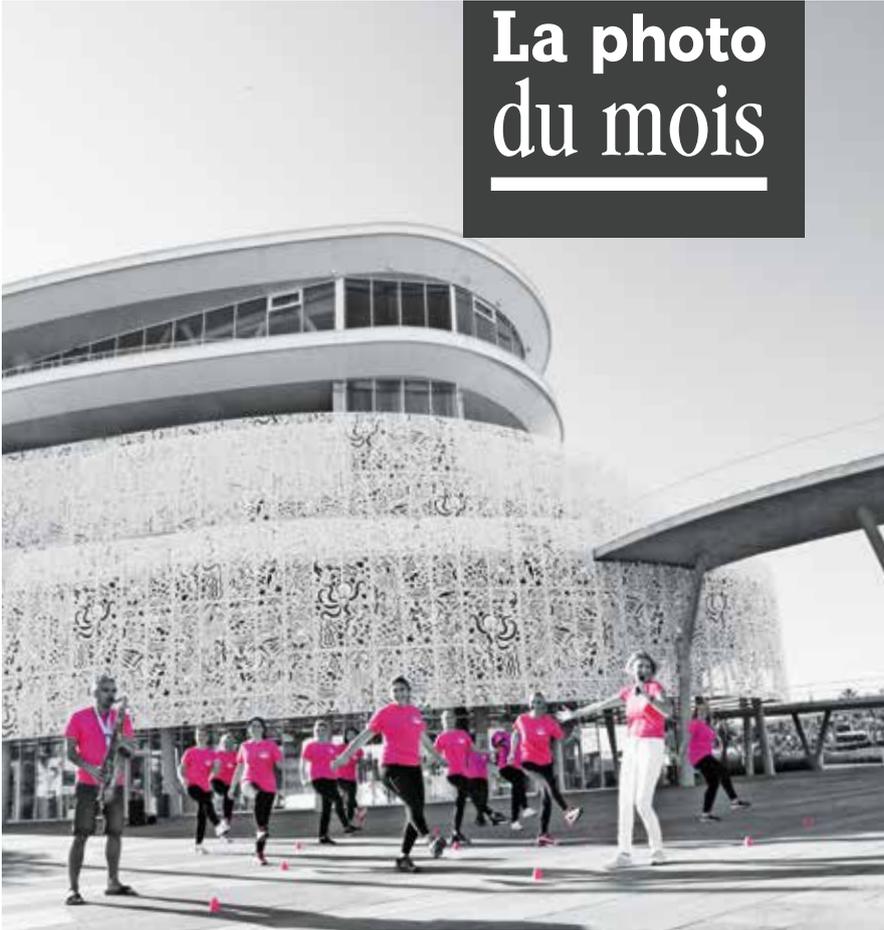
E-Cap, le salon dédié à la mobilité électrique

40 Au conseil

42 Tribunes libres

43 État civil

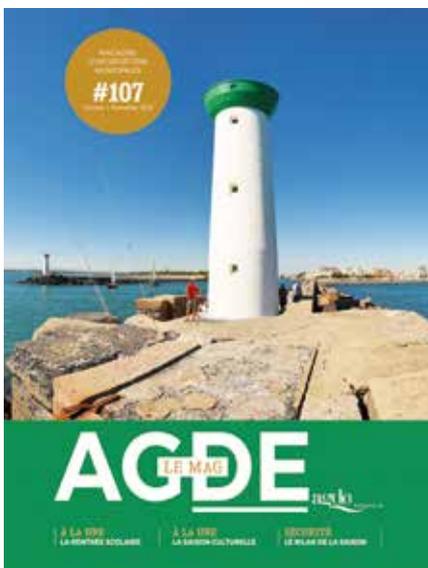
La photo du mois



UN OCTOBRE ROSE 2.0

Les mesures sanitaires ont bousculé le programme mis en place lors d'Octobre Rose par la Ligue Contre le Cancer - Délégation Agde pour récolter des fonds afin d'aider la recherche contre le cancer du sein. Ainsi, cette année, pas de Course Rose, mais un challenge que les filles de l'équipe agathoise ont lancé sur Internet, une danse, vêtues de rose, sur la chorégraphie de « Jerusalem », tube du moment. Le défi est donc lancé aux internautes qui peuvent proposer leurs clips sur la page Facebook de l'association : <https://www.facebook.com/liguecontrecanceragde/> ou l'envoyer par e-mail à liguecanceragde@gmail.com.

Pour Sylviane Peyret, Présidente de la section agathoise : « c'est un moyen ludique pour dire aux malades que l'on pense à elles et que l'on se bat avec elles, mais aussi pour partager un peu de bonne humeur. On espère que vous aurez autant de joie à nous envoyer vos vidéos et à partager cette danse tous ensemble. Nous allons bientôt ouvrir une cagnotte sur hel-loasso.com, pour récolter les fonds qui iront à la Ligue Contre le Cancer ».



Le journal d'Agde
est édité par la Mairie d'Agde
Direction de la Communication
34306 Agde Cedex
Tél. 04 67 94 62 10
Fax 04 67 94 62 19
<http://www.ville-agde.fr>

**Directeur
de la publication**
Gilles D'Ettore

Directeur Délégué
Jérôme Cavallès

Responsable de la publication
Catherine Maurel

Responsable Adjoint de la publication
Joël Tron

Rédaction
Direction de la Communication : Catherine Maurel,
Gwenaëlle Monchaux, Joël Tron, Laurent Gheysens
et Nathalie Course

Graphisme et mise en pages
Agnès Tardy - B@B communication

Fabrication et impression
JF IMPRESSION

Photos

Une Direction Communication Animation et Événements (Laurent Gheysens) ; Direction Communication Animation et Événements (Laurent Gheysens, Gwenaëlle Monchaux, Joël Tron, Catherine Maurel, Céline Gautier) ; Pierre Arnaud (p.2, p.10, p.11, p.12, p.13, p.20, p.26, p.27) ; Istock (p.9) ; Shaan (p.15) ; Geer Roels (p.15) ; Vincent Vanhecke (p.16) ; Philippe Escalier (p.16) ; Émilie Brouchon (p.16) ; Sven Andersen (p.16) ; Céline Nieszawer (p.16, p.17) ; Stéphane Audran (p.17) ; Fabienne Rappeneau (p.17) ; Police Municipale (p.20 et 21) ; Musée Agathois (p.31)

Visuels, illustrations

Agnès Tardy b@b communication (p.2 ILLIWAP, p.43 Guide des Associations Sportives) ; Istock (p.6, p.7, p.9) ; Séverine Hugel, Direction des Affaires Culturelles (p.15 bandeau Saison Culturelle, p.43 Agde Culture et Saison Culturelle) ; CharliÉlie Couture (p.18 œuvres, p.19 œuvres), Laurent Gheysens, Direction Communication Animation et Événements (p.44 der de couv)

À LA UNE

Le phare du Grau d'Agde, cliché de Laurent Gheysens, Direction Communication Animation et Événements
Imprimé sur papier 90 grammes/Tirage, 22 000 exemplaires
Dépôt légal, 4^{ème} trimestre 2020



L'APPLI QUI VOUS CHANGE LA VIE

Pratique!

TÉLÉCHARGEZ



Avec
Illiwap,
restez informés !

1> Téléchargez gratuitement **ILLIWAP** sur votre Smartphone (Application disponible sur IOS et Android)

2> **OUVREZ** l'application et ajoutez une station

3> **Scannez le QR code** ci-contre ou entrez le code @agde

4> **Recevez les infos** pratiques et les actualités de la Ville **en temps réel !**

TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE AVEC ILLIWAP

>> L'ÉDITO DU MAIRE <<

GILLES D'ETTORE



La saison touristique vient de s'achever. Elle constituait, dans la période que nous traversons et pour chacun d'entre nous, un véritable défi. Accueillir dans des conditions les plus normales possible et dans le respect des règles sanitaires, des centaines de milliers de visiteurs, a nécessité un engagement fort de la collectivité et surtout un grand esprit de responsabilité de la part des acteurs économiques de notre territoire.

Et si le bilan est satisfaisant, c'est le résultat des efforts accomplis par tous. L'activité a été soutenue, ce qui était un impératif pour la vitalité de notre territoire et la survie de nos entreprises.

Sur le terrain de l'épidémie, nous sommes parvenus rapidement et par la mise en œuvre de mesures radicales à maîtriser les contaminations importantes constatées au sein du Village Naturiste à la fin du mois d'août. La réactivité de la puissance publique a permis d'éviter que la contagion ne se répande sur le reste du territoire communal.

En cette mi-octobre, la circulation du virus reste modérée sur Agde et est sensiblement inférieure à ce qu'elle est dans le reste du département. Toutefois, la situation est comme vous le savez toujours évolutive et nous ne sommes pas à l'abri, loin sans faut, d'une recrudescence des contaminations. Aussi, je vous invite à continuer à respecter les règles de prudence qui s'imposent à nous, et je pense à cet égard tout particulièrement à nos aînés que nous devons le plus possible protéger.

La vie doit toutefois continuer. J'ai souhaité que, cet été, nous maintenions autant que possible les événements prévus. Ainsi, Vinocap, les concerts de la scène flottante, le Festival Les Hérault du Cinéma et de la Télé, et le spectacle offert par la Patrouille de France ont pu se dérouler dans une configuration adaptée aux circonstances et ainsi contribuer au dynamisme de notre cité.

Par ailleurs, en septembre, la rentrée scolaire s'est parfaitement déroulée et, là encore, je tiens à saluer l'esprit citoyen des enseignants, des personnels et des familles qui, ensemble, ont contribué à cette réussite.

D'autre part, je tiens à souligner combien le rapport remis par la Chambre Régionale des Comptes (consultable sur le site Internet www.ville-agde.fr), permet de rendre justice à notre gestion de la Ville en saluant une capacité d'autofinancement en hausse, une maîtrise des charges de personnel pérenne, et surtout, un endettement très en deçà des ratios requis.

Enfin, j'ai le plaisir de vous annoncer que le Centre de Sécurité Publique du Cap d'Agde sera inauguré courant novembre, dotant notre station, mais aussi l'ensemble de notre territoire communal, d'un outil efficace et à la pointe de la technologie pour lutter contre la délinquance.

Respectons ensemble
les règles
de prudence
qui continuent
à s'imposer

Une rentrée 2020 sereine et sanitaire

En ce 1^{er} septembre, et après de très longs mois loin des bancs de l'école, l'heure de la rentrée a sonné pour les 1 922 enfants inscrits cette année (660 en Maternelle ; 1 262 en Primaire) dans les établissements scolaires de la Ville, et presque autant de parents pour les accompagner dans ce moment toujours important dans les vies des jeunes écoliers. Bien sûr, toutes et tous, parents, directeurs, professeurs et enfants avaient à l'esprit la situation de crise sanitaire actuelle et les nouvelles procédures qui ont été mises en place pour cette rentrée. Cependant, après de si longs moments loin des copains et copines, tous étaient à la joie de se retrouver enfin, et se sont pliés sans soucis aux divers protocoles sanitaires essentiels pour une rentrée qui s'est déroulée en toute sérénité.



>> OUVERTURE D'UNE CLASSE SUPPLÉMENTAIRE

C'est donc en comité réduit que Gilles D'Ettore, Maire d'Agde accompagné uniquement de Sébastien Frey, Premier Adjoint et de Martine Vibarel-Carreau, Adjointe au Maire en charge de l'Éducation, a effectué la traditionnelle tournée des écoles de la ville. L'occasion de prendre concrètement la mesure de cette rentrée scolaire 2020 inédite à bien



des égards. Tout d'abord, 19 enfants supplémentaires sont inscrits par rapport à l'an dernier. De ce fait, une classe Grande Section supplémentaire a été ouverte à l'école maternelle Albert Camus et un Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS) en élémentaire a été signé à l'école Jules Verne. Concernant les changements de direction, ce fut l'occasion aussi de souhaiter la bienvenue à Carine Paulin, précédemment enseignante à Vias qui devient la nouvelle Directrice de l'école Frédéric Bazille en remplacement de Marie-Lucille Martin, partie à Montpellier.

Le ramassage scolaire



Il existe 4 circuits de ramassage pour l'enseignement primaire sur la ville. Un plan de chacun de ces circuits avec matérialisation des arrêts de bus est disponible à la Direction de l'Éducation et consultable sur Internet sur le site de la Ville d'Agde ou sur le site d'Hérault Transport.

Les horaires de desserte des établissements de l'enseignement secondaire y sont également disponibles.

Les 4 circuits de ramassage qui concernent les écoles de l'enseignement primaire sont dénommés respectivement :

> **Loubatières - Capistol** : il dessert les écoles F. Bazille, J. Prévert, A. France, N. Dame, J. Ferry, M. Curie, A. Camus

> **Les Cayrets - Notre Dame (de l'Agenouillade)** : il dessert les écoles Littoral, A. Camus, A. France, J. Ferry, M. Curie. Le circuit se scinde en 2 dans le sens retour ; un circuit desservant A. Camus, A. France, J. Ferry, M. Curie. Un circuit desservant l'école du Littoral pour le Grau d'Agde.

> **Le Cap d'Agde** : il dessert l'école J. Verne

> **La Tamarissière** : il dessert J. Ferry, M. Curie. Dans le sens retour, ce circuit récupère en outre les collégiens et lycéens domiciliés à la Tamarissière.

>> LE PÉRISCOLAIRE

Les accueils périscolaires maternels et élémentaires bénéficient du label ALP (Accueil de Loisirs Périscolaire) décerné par la CAF.

> Horaires de l'école

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Les horaires d'accueils périscolaires sont

> **Accueil du matin** : de 7h30 à 8h30

> **Accueil du midi (sans restauration)** : de 12h00 à 12h20, le lundi, mardi, jeudi, vendredi

> **Accueil du midi (avec restauration)** : de 12h00 à 14h00 le lundi, mardi, jeudi, vendredi

> **Accueil du soir (en maternelle)** : de 16h30 à 18h30 (départ échelonné)

> **Accueil du soir (en élémentaire)** : de 16h30 à 17h30



> Nouvelles Activités Périscolaires :

(départ à 17h30) ou Activité Temps Libre (départ échelonné)

> **Garderie** : de 17h30 à 18h30

L'accueil du midi (sans restauration) est gratuit. L'accueil du midi (avec restauration) est payant. Le prix inclut le temps d'accueil et le repas.

Les accueils du matin et du soir sont payants. Un tarif forfaitaire est appliqué pour chaque période.

Il existe 4 périodes sur l'année scolaire :

> **Période 1** : du 07/09/20 au 20/11/20

> **Période 2** : du 23/11/20 au 29/01/21

> **Période 3** : du 01/02/21 au 09/04/21

> **Période 4** : du 03/05/21 au 25/06/21



>> DU CÔTÉ DES TRAVAUX...

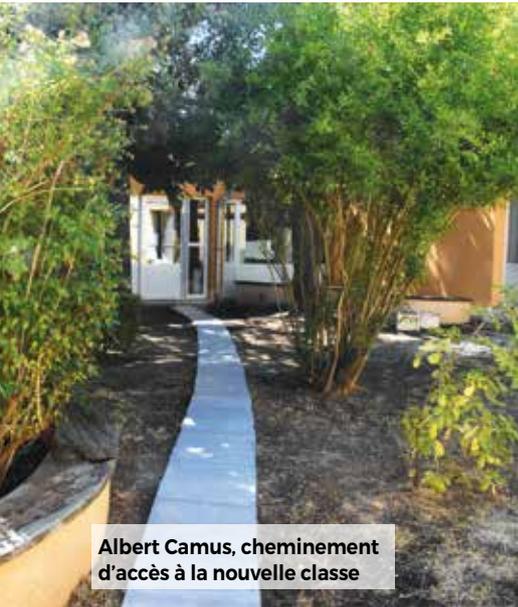
Pendant l'été, des travaux d'entretiens ou d'améliorations lourds ont été entrepris. D'autres sont effectués durant les vacances plus courtes en cours d'année.

Petit rappel non exhaustif

11 des 14 écoles de la ville, sont désormais reliées à la fibre optique. Les 3 écoles restantes le seront d'ici fin 2020. Dans le domaine de la sécurité, on peut aussi noter le remplacement du visiophone à l'entrée de l'école J. Prévert, ou la création d'un cheminement protégé sur le parking de l'école A. Bazille. D'autres travaux d'entretien sont effectués par école, ainsi la rénovation des éclairages avec passage au LED en remplacement des néons (écoles A. Camus F. Bazille, V. Hugo, J. Ferry), Les sanitaires (J. Moulin, Littoral), Les peintures (A. Camus, A. France, J. Moulin, J. Ferry, V. Hugo) ou encore l'isolation phonique (A. Camus, V. Hugo restaurant).

Sans oublier les petits travaux de confort comme la création de placards, l'aménagement des coins cuisine, la reprise en sol souple des contours d'arbres des cours d'écoles ou les bancs qui les entourent (A. Camus, A. France, J. Verne, M. Curie) ou encore un cheminement pour traverser le jardin de la maternelle de l'école Albert Camus vers la nouvelle classe.

Les plus gros chantiers ont été la reprise de la façade nord de l'école Anatole France et la 4^{ème} tranche du changement des menuiseries de l'école Jules Ferry au 2^{ème} étage ainsi que l'installation, côté fenêtres, de films occultants sur les baies vitrées de l'entrée du groupe scolaire du Littoral, ou encore le remplacement des « brise-soleil » par des stores anti U.V.



Albert Camus, cheminement d'accès à la nouvelle classe



Anatole France, réfection des contours des arbres de la cour



Albert Camus, isolation thermique et phonique de deux classes, nouvel éclairage LED



Frédéric Bazille, réalisation d'un cheminement sécurisé depuis le parking



Jacques Prévert, installation d'un visiophone



Littoral, remplacement des brise-soleil par des stores anti UV extérieurs



Jean Moulin, renouvellement des lavabos et sanitaires de petite section

>> LES DÉMARCHES FACILITÉES PAR LE NUMÉRIQUE

Cette année encore, les démarches numériques sont encore plus facilitées pour les familles avec les dossiers d'inscription téléchargeables sur le site de la Ville, la relance par SMS des familles pour leur rappeler les démarches d'inscription à faire pour la restauration scolaire, le périscolaire et l'extrascolaire ou encore le paiement en ligne des factures pour la restauration scolaire et pour l'annulation des repas 72h avant le jour de consommation par Internet depuis l'espace famille : www.ville-agde.espace-famille.net.



La restauration scolaire

Les tarifs de la restauration scolaire restent inchangés depuis 2017 (dernière hausse en septembre 2016 et janvier 2017).

RAPPEL DES TARIFS 2020/2021

QUOTIENT

FAMILIAL MENSUEL	TARIF
Inférieur à 151,99 €	0,50 €
De 152 € à 220,99 €	1,10 €
De 221 € à 249,99 €	1,65 €
De 250 € à 272,99 €	2,30 €
De 273 à 340,99 €	2,75 €
De 341 € à 501,99 €	3,15 €
De 502 € à 603,99 €	3,55 €

Supérieur ou égal à 604 € 4,00 €

Majoration pour repas non prévu 0,50 €

Tarif repas enfant hors commune 4,00 €

Tarif repas enfant occasionnel 5,50 €

Tarif repas enseignant 5,00 €

PERMANENCES SHCB (PRESTATAIRE CANTINES) EN MAIRIE

En période scolaire : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30

En période de vacances scolaires : le mardi et mercredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Le jeudi, de 8h30 à 12h30

Plus d'informations sur cette rentrée scolaire 2020-2021 :

→ www.ville-agde.fr

>> LA CAISSE DES ÉCOLES



Elle prend en charge :

- >> Les activités sportives autres que celles du service des sports, proposées pendant le temps scolaire.
- >> L'activité transport pendant le temps scolaire.
- >> Les classes transplantées.
- >> Les fournitures de jouets pour les maternelles.
- >> Les fournitures scolaires.
- >> Les consommations de fluides et réseaux (chauffage, eau, électricité, téléphone, internet).
- >> Les petits travaux de maintenance.
- >> Les spectacles et concerts musicaux proposés pendant le temps scolaire.

Elle subventionne aussi des projets pédagogiques portés par les directions d'école.

Vacances scolaires

Toussaint : du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2020

Noël : du samedi 19 décembre 2020 au lundi 4 janvier 2021

Hiver : du samedi 13 février au lundi 1^{er} mars 2021

Printemps : du samedi 17 avril au lundi 3 mai 2021

Été : mardi 6 juillet 2021



FESTIVAL

LES HÉRAULT
DU CINÉMA
ET DE LA TÉLÉ

Le Festival des « Hérault du Cinéma et de la Télé » devait se tenir, comme à son habitude, au mois de juin 2020. Mais la situation sanitaire a contraint la Ville d'Agde de le décaler de quelques mois, la volonté municipale étant de maintenir ce rendez-vous culturel. Aussi, c'est en septembre, du 19 au 24, que le Festival a été organisé et sa formule a été adaptée aux contraintes sanitaires imposées par la Préfecture. Pas de tapis rouge ni de rencontres-dédicaces avec les comédiens, mais de nombreux rendez-vous ont été programmés dans la grande salle du Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée pour le plus grand plaisir des spectateurs présents pour l'occasion.

Dès le matin, le public avait le choix d'assister soit à la projection du Top des Courts, soit à des « M'Acteur Class », nouveauté 2020, durant lesquelles des comédiens et réalisateurs de renom tels que Natacha Amal ou encore Olivier Mégaton mais aussi des jeunes talents du cinéma et de la télévision tels que Laura Mathieu, Caroline Riou, David Ban ou Christophe Hérault sont venus raconter leur parcours, leur carrière et leurs projets, le tout ponctué d'anecdotes de tournages. Un moment apprécié par le public présent qui lui a permis d'interagir avec les comédiens dans un jeu de questions-réponses.

En journée et en soirée, le cinéma et la télévision ont été mis à l'honneur avec la projection de plus de 16 longs métrages présentés pour la plupart en présence

des équipes des films. En ouverture du Festival et en présence du Maire Gilles D'Ettore, Mathieu Delaporte et Alexandre de la Patellière, réalisateurs du célèbre film « Le Prénom » sont venus présenter leur dernier long métrage « Le Meilleur reste à venir ». Sophie Harel Bourgeois, accompagnée de Xavier Lemaître et Roxane Arnal, étaient tous trois très heureux de pouvoir échanger avec le public sur le film de Philippe Harel « Un adultère ». Gabrielle Lazure était présente pour le film canadien « Une Manière de vivre », tout comme Camille Claris et Martin Karmann venus présenter « La dernière vie de Simon » le film de Léo

Karmann, frère de Martin et fils du comédien Sam Karmann. Mathias Mlekuz, habitué du Festival, était entouré de



Le Maire Gilles D'Ettore aux côtés des réalisateurs, Mathieu Delaporte et Alexandre de la Patellière, du film « Le meilleur reste à venir »



La comédienne Séverine Ferrer et la chanteuse Tina Arena



Olivier Mégaton, Séverine Ferrer, Didier Méricou, Emma Canot, Gabrielle Lazure, Sophie Harel Bourgeois, Roxane Arnal et Arsène Jiroyan

Marianne Garcia, Cyril Aubin, Josef Mlekuz et Sophie Bourdon, les comédiens de son long métrage « Mine de rien » diffusé lors de la deuxième soirée. Du côté du petit écran, les chaînes ont soutenu le Festival en permettant la diffusion d'épisodes inédits de « Section de recherches » (TF1), des épisodes 3 et 4 de la fiction « Un homme ordinaire » (M6) réalisée par Pierre Aknine qui traite de l'une des plus fameuses affaires criminelles non réso-

NOUVELLE FORMULE POUR LA 17^{ÈME} ÉDITION

lues de ces dernières années, et de deux fictions de France Télévision, « Meurtres à Cayenne » projetée en présence du réalisateur Marc Barrat et des acteurs Philippe Caroit, Louis-Karim Nébaty et Stany Coppet et enfin « Meurtre à Pont-l'Évêque » réalisée par Thierry Binisiti, un fidèle du Festival.

Le Festival a tenu à rendre un hommage particulier à des comédiens disparus récemment : Delphine Serina, Jean-François Garreaud, Philippe Nahon et Jean-Pierre Mocky et ce en présence de Patricia Barzyk l'ex-épouse de ce dernier.

Les invités de cette 17^{ème} édition ont salué l'initiative de la Municipalité de soutenir la culture en ayant maintenu cette manifestation. Et tout au long de la semaine, le public a pu « croiser » des personnalités du monde du cinéma, de la

télévision, du théâtre et de la danse tels que Martin Lamotte, Jérémy Banster, Séverine Ferrer, Brahim Zaibat, Alexia Degremont, Ludovic Berthillot, Karim Belkhadra, Pierre Deny, Daniel Mesguich, Philippe Risoli, David Strajmayster, Bryan Trésor, Khaled Alouach, Tex, Moussa Maaskri, Stéphanie Pasterkamp, Élisabeth Servier sans oublier Jean-Marie Galey (ancien de la Comédie Française) et Teresa Ovidio qui ont clôturé le Festival avec, comme à l'accoutumée, une pièce de théâtre intitulée « Camus-Casarès, une géographie amoureuse », d'après la correspondance d'Albert Camus et Maria Casarès 1944-1959. Un thème passionnant qui a donné lieu en amont à une rencontre entre les comé-

diens et les élèves d'une classe de français de seconde du lycée Auguste Loubatières à Agde.

En préambule de la pièce de théâtre, le public a assisté à un récital donné par le violoncelliste virtuose Adrien

Frasse-Sombet, qui s'est conclu par une standing-ovation amplement méritée.

Pour ce qui est de la traditionnelle compétition du « Top des courts », le Festival a proposé une nouveauté. En effet, la sélection au-delà de sa diffusion en salle, était visible « On line » de façon à permettre au plus grand nombre de visionner les courts métrages et de voter pour leur film préféré. Un prix du public « On line » a donc été créé pour l'occasion. Une initiative appréciée au vu du nombre de visionnages et de connexions.

L'édition 2020 aura été quelque peu inhabituelle dans son organisation mais le public fidèle a été au rendez-vous, le rendez-vous du 7^{ème} Art attendu par tous. Le Festival « Les Hérault du Cinéma et de la Télé » a été un des rares festivals cinématographiques organisés en France cette année.

Rendez-vous en juin 2021 pour la 18^{ème} édition !



Louis-Karim Nébaty, révélé dans le rôle du docteur Fabien Cosma



« M'Acteur Class » avec Laura Mathieu et Pascal Fréry



Jérémy Banster, acteur et réalisateur



L'équipe du film « Mine de rien » réalisé par Mathias Mlekuz



Trophée d'honneur pour le comédien Daniel Mesguich



Camille Claris et Martin Karmann sont venus présenter le film « La dernière vie de Simon »



Antoine Hamel, interprète du film « Meurtre à Pont-l'Évêque »



Photo de famille pour l'équipe du film « Meurtre à Cayenne » avec Philippe Caroit, Louis-Karim Nébaty, Stany Coppet et le réalisateur Marc Barrat



Gabrielle Lazure et sa fille Emma Canot prennent la pose sur la terrasse du Palais des Congrès



David Strajmayster alias « Doudi » récompensé pour son court métrage sur le confinement



Adrien Frasse-Sombert un virtuose du violoncelle



Élisa Servier, tout s



Martin Lamotte



Jil Caplan



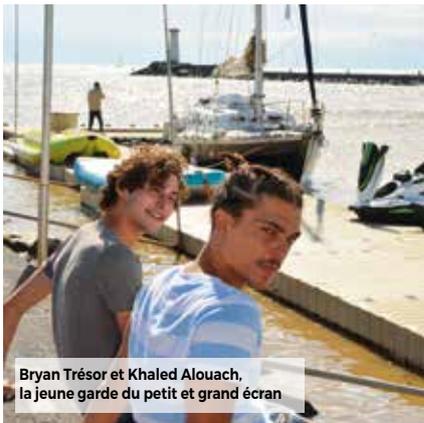
Moussa Maaskri



Patricia Barzyk



Ludovic Berthillot



Bryan Trésor et Khaled Alouach, la jeune garde du petit et grand écran



Le réalisateur Franck Mancuso et la comédienne Agnès Blanchot



«Camus et Casarès» magnifiquement interprétés par Jean-Marie Galey et Teresa Ovidio



« Plus Belle la Vie » pour Caroline Riou et David Ban



ourire



Pierre Deny, un fidèle du Festival



Séquence interview pour la belle Alexia Degremont



Natacha Amal



Tex



Stéphanie Pasterkamp et Philippe Caroit

Ciù théâtre ce soir



Les 14 et 21 novembre prochains, le Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée accueille deux pièces de théâtre « **Panique au Ministère** », avec Rebecca Hampton, Philippe Chevallier, Julie Arnold et « **Bonne pioche** » avec Élixa Servier et Philippe Risoli. Retrouvez toutes les informations sur le site www.ville-agde.fr

Billetterie en ligne sur billetreduc.com et à la Bulle d'Accueil de l'Office de Tourisme du Cap d'Agde ou le soir du spectacle au Palais des Congrès

TARIFS

Panique au Ministère : 30 euros et 27 euros (Carte Mirabelle et COS)

Bonne pioche : 28 euros et 25 euros (Carte Mirabelle et COS)



Palmarès du Top des Courts

GRAND PRIX DU JURY

« The Van » de Enerik Begiri

PRIX SPÉCIAL DU JURY

« Smile » de Joris Fleurot

PRIX DU PUBLIC

« Le Grand 0 » de Guillaume Le Berre

PRIX DU PUBLIC ONLINE

« Édith et Henry » de Clémence Lebatteux

COUP DE CŒUR DU PUBLIC

« La Pose » de Célia Pilastre et Crystal Shepherd-Cross

Rencontre avec Ève ESCANDE

Adjointe au Maire en charge de la Culture

Vous êtes la nouvelle élue à la Culture, pouvez-vous nous dire ce que vous souhaitez mettre en place sur ce mandat ?



Ève Escande

Une de mes priorités est de contribuer à la revitalisation du Cœur de Ville. Je souhaite mettre en place des actions qui vont attirer des visiteurs dans le cœur historique. Pour cela, je travaille en collaboration étroite avec les autres élus concernés, François Perea en charge de la Politique de la Ville, Véronique Rey en charge du Tourisme et des Métiers d'Art et Christine Antoine en charge au Patrimoine.

Il est intéressant pour nous de travailler en transversalité car nos délégations sont complémentaires et nous allons pouvoir développer des projets communs. Par exemple, avant le confinement, Yvonne Keller avait organisé une exposition d'œuvres monumentales, mais le projet n'avait pas pu aboutir à cause de la situation sanitaire. Aussi, nous avons reprogrammé cette exposition et dès le mois de février 12 œuvres, dont deux d'artistes agathois, seront installées en Cœur de Ville. Sur le parcours de ces sculptures, installées près des lieux patrimoniaux de la ville et permettant ainsi aux visiteurs de découvrir nos richesses, nous allons associer les artistes du Site des Métiers d'Art et ouvrir une boutique éphémère autour de l'exposition.

C'est dans cet esprit que je souhaite donc durant ce mandat développer des actions communes qui fédèrent, interpellent et invitent les visiteurs à venir en Cœur de Ville.



La future Maison des Savoirs

La Maison des Savoirs est dans le périmètre du Cœur de Ville, quels sont vos projets autour de cet équipement ?

Ève Escande

Concernant la Maison des Savoirs, elle devrait rouvrir ses portes au second trimestre 2021, pour la partie médiathèque. Je souhaite que cet établissement, au-delà de sa fonction première de médiathèque, propose, en plus de celles déjà existantes, de nombreuses animations à destination de la jeunesse afin d'attirer le public des 15-25 ans et redynamiser le lieu. Dans cette logique, j'ai pour projet de créer un festival de littérature jeunesse. À ma prise de fonction, j'ai souhaité rencontrer l'ensemble du personnel de la MDS. Tous sont motivés pour donner une nouvelle dynamique à ce lieu. Bien entendu, cette médiathèque sera tournée plus que jamais vers les nouveaux supports et proposera des activités autour du multimédia.

La Saison Culturelle démarre en janvier, de nouvelles modalités suite au Covid ont été mises en place, pouvez-vous nous en parler ?

Ève Escande

La Saison proposera entre janvier et avril 2020, 7 spectacles. Théâtre, musique et danse seront au rendez-vous. Avec la crise du Covid, nous avons dû mettre en place un protocole permettant de s'adapter aux normes sanitaires. Afin de maintenir un placement numéroté dans la salle, tout en laissant un siège vacant entre les groupes de personnes, nous proposons cette année un nouveau tarif préférentiel « mini-groupes » qui s'adresse aux membres d'une même « famille » (parents, proches, amis...) comptant de 3 à 9 personnes. Nous comptons sur votre présence, cette année encore, au sein du Palais des Congrès.



Saison Culturelle

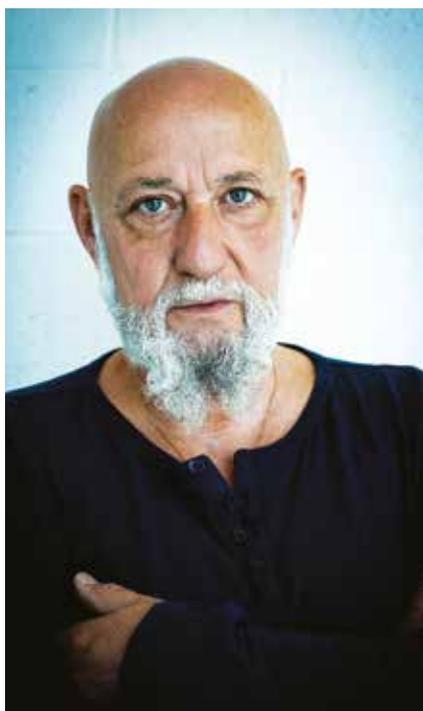
Une 19^{ème} édition adaptée et réinventée

SI LA VILLE D'AGDE AURA BIEN UNE 19^{ÈME} SAISON CULTURELLE, LES CHANGEMENTS SERONT NOMBREUX EN CETTE ANNÉE PARTICULIÈRE EN RAISON DES CONDITIONS SANITAIRES. NON PAS SUR LE FOND, PUISQU'ENTRE CONCERT, THÉÂTRE, DANSE ET CIRQUE, TOUS LES PUBLICS DEVRAIENT S'Y RETROUVER, MAIS SUR LA FORME AVEC DES MODALITÉS D'ABONNEMENT ET D'ACCUEIL ADAPTÉES.

Cette 19^{ème} saison se déroulera en deux parties avec pour commencer, de septembre à décembre 2020 :

3 spectacles hors abonnement puis, de janvier à avril 2021 : 7 rendez-vous sur abonnement. La sélection des spectacles, quant à elle, sera riche et variée, comme à son habitude, avec ce qui ce fait de mieux en matière de musique, de cirque, de danse et bien sûr de théâtre.

Les abonnements, qui concerneront uniquement les spectacles proposés à partir de janvier 2021, se feront par correspondance à réception de la brochure. Ils seront traités par ordre d'arrivée. Des boîtes aux lettres dédiées seront installées à l'Hôtel de Ville Mirabel et dans les mairies annexes. Afin d'anticiper les risques d'annulation possible des spectacles, liés à la crise sanitaire actuelle, et donc de remboursement, les billets ne seront délivrés qu'à compter de janvier et les sommes correspondantes débitées au même moment.



VENDREDI 23 OCTOBRE 2020 / 21H

CHARLÉLIE COUTURE

« TRÉSORS CACHÉS ET PERLES RARES »

Musique / Chanson française

Avec Charlélie Couture, chant, keyboard, dobro, Karim Attoumane, guitare électrique, guitare acoustique

Billetterie : 40 euros/36 euro/34 euros/22 euros/12 euros

SPECTACLE HORS ABONNEMENT

SAMEDI 7 NOVEMBRE 2020 / 19H

SOL BÉMOL

Cirque / Musique

Avec Fien Van Herwegen, Dirk Van Boxelaere, Fill de Block, Nicolas Charpin
 Mise en scène, Fien Van Herwegen, Dirk Van Boxelaere, Leandre Ribera

TOUT PUBLIC à partir de 8 ans

Billetterie (report Saison 2019-2020) :

20 euros/17 euros/15 euros/10 euros/6 euros

SPECTACLE HORS ABONNEMENT



**DIMANCHE 13 DÉCEMBRE
2020 / 18H**
RIEN À DIRE

Cirque / Mime

Avec Leandre Ribera

Mise en scène, Leandre Ribera

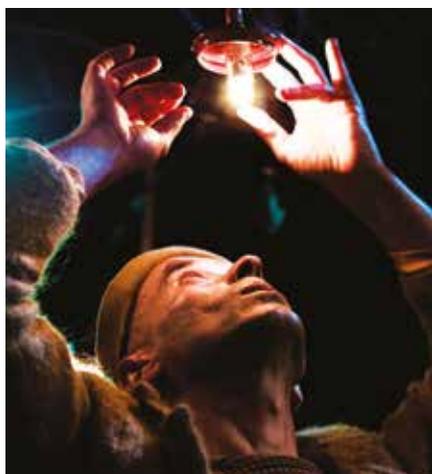
Prix de Circ Ciutat de Barcelona 2014

Prix de Circ de Catalunya, meilleure mise en scène 2014

TOUT PUBLIC à partir de 7 ans

Billetterie : 20 euros/17 euros/5 euros/
10 euros/6 euros

SPECTACLE HORS ABONNEMENT



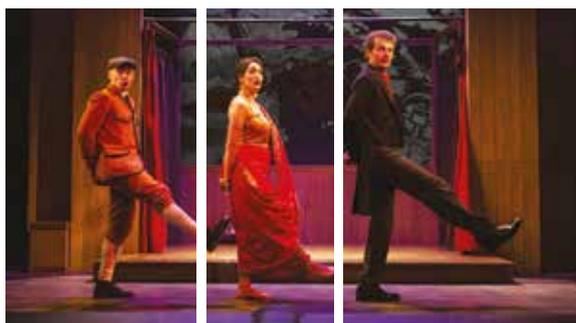
**DIMANCHE 31 JANVIER
2021 / 17H**
**LE TOUR DU MONDE
EN 80 JOURS**

Théâtre / Comédie

Avec Stéphane Giletta, Richard Delestre,
Alexandre Guilbaud, Augustin de Monts,
Margaux Maillot ou Morgane Cabot
Mise en scène, Sébastien Azzopardi
assisté de Romain Canard

ABONNEMENT 22 euros/20 euros/18 euros/
10 euros/6 euros

BILLETTERIE 27 euros/24 euros/22 euros/
12 euros/8 euros



**DIMANCHE 24 JANVIER
2021 / 17H**
TZIGANE !

Danse / Musique

Avec Maxim Campistron, Alissa Doubrovitskaïa, Petia Iourtchenko, Cécile Joseph, Mary Landret, Simon Renou, Kevin Southerre, Angélique Verger, Lilia Roos-Dalskaïa et Frederick Fraysse (contrebasse), Dario Ivkovic (accordéon), Pascal Rondeau (guitare)

Chorégraphie, Petia Iourtchenko

ABONNEMENT 22 euros/20 euros/18 euros/
10 euros/6 euros

BILLETTERIE 27 euros/24 euros/22 euros/
12 euros/8 euros



**JEUDI 4 FÉVRIER 2021 /
21H**
7 ANS DE RÉFLEXION

Théâtre / Comédie

Avec Guillaume de Tonquédec, Alice Dufour, Jacques Fontanel, Agathe Dronne, François Bureloup, Clément Koch
Mise en scène, Stéphane Hillel

ABONNEMENT 28 euros/26 euros/24 euros/
12 euros/8 euros

BILLETTERIE 35 euros/32 euros/30 euros/
14 euros/10 euros



MARDI 9 MARS 2021 / 21H
PÈRE OU FILS

Théâtre / Comédie

Avec Patrick Braoudé, Arthur Jugnot, Catherine Hosmalin, Flavie Péan, Julien Personnaz, Laurence Porteil.

Mise en scène, Arthur Jugnot, David Roussel
assistés de Julien-Benoît Birman

ABONNEMENT 28 euros/26 euros/24 euros/12 euros/8 euros
BILLETTERIE 35 euros/32 euros/30 euros/14 euros/10 euros



DIMANCHE 28 MARS 2021 / 17H LES VOYAGEURS DU CRIME

Théâtre / Comédie policière

Avec Stéphanie Bassibey, Marjorie Dubus, Céline Duhamel, Pierre-Arnaud Juin, Ludovic Laroche, Étienne Launay, Jérôme Paquatte, Nicolas Saint-Georges
Mise en scène, Jean-Laurent Silvi

ABONNEMENT 22 euros/20 euros/18 euros/
10 euros/6 euros

BILLETTERIE 27 euros/24 euros/22 euros/
12 euros/8 euros



JEUDI 8 AVRIL 2021 / 21H PAR LE BOUT DU NEZ

Théâtre / Comédie

Avec François Berléand, François-Xavier Demaison

Mise en scène, Bernard Murat
assisté de Léa Moussy

ABONNEMENT 28 euros/26 euros/24 euros/
12 euros/8 euros

BILLETTERIE 35 euros/32 euros/30 euros/
14 euros/10 euros



JEUDI 15 AVRIL 2021 / 21H 10 ANS APRÈS

Théâtre / Comédie policière

Avec Bruno Solo, Julien Boisselier, Mélanie Page

Mise en scène, Nicolas Briançon
assisté de Mathilde Penin

ABONNEMENT 22 euros/20 euros/18 euros/
10 euros/6 euros

BILLETTERIE 27 euros/24 euros/22 euros/
12 euros/8 euros

INFOS PRATIQUES

TARIFS

Tarif A : plein

Tarif B : carte Mirabelle, comité d'entreprise, Agathois de plus de 60 ans

NOUVEAU ! Tarif C : mini-groupe de 3 à 9 personnes

Tarif D : jeunes jusqu'à 20 ans, étudiants, minima sociaux, intermittents du spectacle

Tarif E : enfants jusqu'à 12 ans

Le tarif D est appliqué dans les cas suivants et sur présentation d'un justificatif :

>> **Sol bémol :** élèves de + 12 ans de l'École de Musique d'Agde, membres des associations musicales et chorales de la ville

>> **Tzigane ! :** membres de + 12 ans des associations et compagnies de danse de la ville

>> **Les Voyageurs du crime :** membres de + 12 ans des associations et Cies de théâtre de la ville

Groupes de plus de 10 personnes (classes, associations...)

N'hésitez pas à contacter la Direction des Affaires Culturelles pour connaître les tarifs et modalités de placement !

Renseignements

**DIRECTION DES AFFAIRES
CULTURELLES** Tél. 04 67 94 65 80

Plus d'infos sur le site de la Saison :
WWW.SAISONCULTURELLE-AGDE.FR

CONSIGNES LIÉES À LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Conformément aux directives gouvernementales du 7 septembre 2020, le port du masque est obligatoire dans l'ensemble du Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée. Nous vous demandons de bien vouloir appliquer les gestes barrières dans l'ensemble du bâtiment (distance de 1 mètre, nettoyage des mains au gel hydroalcoolique, etc.). La jauge est limitée à 1 000 personnes. Un sens de circulation sera établi pour l'entrée et la sortie de la salle comme du bâtiment. L'ensemble des installations sera désinfecté avant chaque représentation.

CHARLÉLIE COUTURE À L'HONNEUR LORS DE TROIS RENDEZ-VOUS CULTURELS



Tailleurs de mots, de notes et de couleurs, CharlÉlie Couture est un artiste à part entière. Depuis le mois de septembre, il a entamé une grande histoire taillée sur mesure avec la Ville d'Agde à l'occasion de trois rendez-vous qui mettent à l'honneur ses différentes facettes artistiques.

L'automne agathois de CharlÉlie Couture a commencé **vendredi 18 septembre** par une conférence musicale au Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée lors d'un nouveau concept de soirée initié par la Direction de la Culture. Durant plus d'une heure, l'artiste a alterné des interviews et des chansons jouées en intimité, seul au piano, en interaction avec le public. Cet échange fut l'occasion de revenir sur sa carrière, ou devrait-on dire sur ses multiples carrières. CharlÉlie Couture se définit en effet comme un « multiste » (artiste multiple).





Plus connu du grand public pour sa musique, ce n'est pourtant pas un musicien de formation, puisque sorti des Beaux-Arts de Nancy. Mais sa fréquentation avec des chanteurs et des musiciens, ainsi que sa patte d'écrivain le fait repérer par une maison de disques qui le lance. Le succès est immédiat avec le titre « Comme un avion sans ailes ». Il n'a pourtant pas abandonné, en parallèle, l'écriture de livres, la photographie et surtout la peinture, des disciplines interconnectées pour lui. Il est également revenu sur son histoire personnelle familiale, sur ses parents, son père déporté qui en est revenu, pesant 30 kg pour 1m70, et sur les éléments marquants qui l'ont construit.

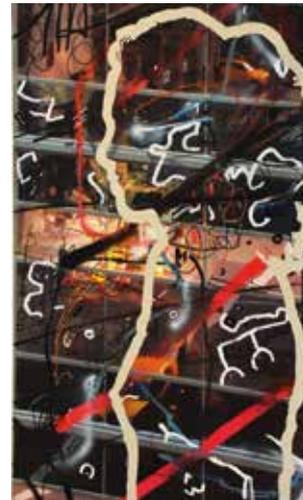
Il a ensuite expliqué les raisons qui l'ont poussé à s'exiler à New York. Trop souvent mis en avant pour sa carrière musicale, il a voulu partir auprès d'un public ne le connaissant pas pour tester la valeur de son art. C'est aussi là, aux États-Unis, qu'il s'est imprégné des villes, de l'urbanisme et de l'ambiance cosmopolite ou perdue une forme de solitude. « Peindre un portrait, c'est révéler l'âme de quelqu'un » sera sa maxime pour ses œuvres. Des portraits à la fois abstraits, lorsqu'il interconnecte en peinture la ville, et réaliste, où la couleur des vivants s'oppose aux valeurs de gris des mondes stériles.

LES « PORTRAITS CROISÉS » DE CHARLÉLIE COUTURE

Les portraits, c'est l'un des thèmes principaux de l'exposition qui est présentée dans la salle du rez-de-chaussée du Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée et dont le vernissage a été effectué en présence de Gilles D'Ettore, Maire d'Agde, d'Ève Escande, Adjointe au Maire en charge des Affaires Culturelles et devant un public étalé sur toute la salle pour cause de distanciation. Le Maire a tout d'abord souhaité la bienvenue à l'artiste, rappelant au passage les multiples cordes de son arc avant de laisser la parole à son Adjointe : « Artiste pluriel, CharlÉlie Couture sait jouer des mots et du clavier comme il sait jouer avec les matières et les couleurs. Preuve en est les 18 tableaux et deux œuvres sur chaise et matelas qu'il nous donne aujourd'hui à voir dans le cadre de son exposition « Portraits croisés ». Après Hervé Di Rosa, CharlÉlie Couture est le deuxième artiste

de renom à investir, pour notre plus grand plaisir, ce nouveau lieu d'exposition. Son œuvre est un voyage conceptuel autour de la question de l'Existence, ou « comment se définir entre le conscient identifié et l'émotionnel inconscient ». Cette pluralité de modes d'expression artistique fait que CharlÉlie Couture se définit lui-même comme « multiste », un mot qui caractérise parfaitement sa façon d'aborder l'art en général et la mise en avant de l'intention avant la manière. Après avoir passé près de 15 ans à New York, exposant ses œuvres notamment à « The Re Gallery », il a décidé de revenir en France et de retrouver ses ateliers à Paris et Nancy. Son exposition « peut-être inspirée par les circonstances », offre « des œuvres qui reflètent deux types de représentations du mystère humaniste : d'une part des « portraits intérieurs » comme des ouvertures sur un monde personnel intrinsèque, le fameux « hinterland », celui de la profonde psyché, d'autre part des portraits formels qu'il a toujours (- et cela bien avant la crise -) appelés des « Masques » : ce sont « des représentations figurées de certaines connaissances sous leur « vrai » visage, celui qu'elles présentent au monde ».

UNE EXPOSITION EXCEPTIONNELLE À DÉCOUVRIR JUSQU'AU 31 OCTOBRE



CHARLÉLIE COUTURE EN QUELQUES MOTS

CharlÉlie Couture, de son vrai nom **Bertrand Charles Élie Couture** est né à Nancy le 26 février 1956. Son père est professeur des Beaux-Arts, sa mère, un temps professeure de français aux USA, puis reconvertie dans le monde des antiquités. Il sort de l'école des Beaux-Arts de Nancy en 1978 avec une thèse consacrée à la « polymorphie de l'esprit ». Il a enregistré 25 albums et fait plus de 1 500 concerts à travers le monde sur les 5 continents. Mais il est également compositeur de musiques de films dont « Tchao Pantin », sans pour autant

délaisser les autres intérêts artistiques pour lesquels il publie ou expose. Il s'installe à New York en 2004 et ouvre une galerie « The RE Gallery » un lieu de rencontres unique à la fois son atelier et sa galerie sur la 37^{ème} rue, en plein cœur de Manhattan. Les expositions se succèdent à son retour en France, à Paris, Strasbourg, Rodez, Montpellier, Montréal, Valence. C'est au Studio Midilive qu'il décide d'enregistrer son nouvel album, il s'entoure des musiciens qui l'ont accompagné sur la dernière tournée et c'est avec Dombrance et Karim Attoumane qu'il produit « Même pas Sommeil ». Ce 24^{ème} album est une revisite de ses titres les moins connus et fourmille d'inédits. Le concert au Palais des Congrès du Cap d'Agde le 23 octobre 2020 sera une avant-première de cet album à paraître.



« TRÉSORS CACHÉS ET PERLES RARES
Vendredi 23 octobre 2020, 21h
Spectacle hors abonnement

Billetterie en ligne sur www.saisonculturelle-agde.fr
et sur France Billet au guichet de la Direction
des Affaires Culturelles, en Maison du Cœur
de Ville, du lundi au vendredi, de 9h à 12h et au Palais
des Congrès Cap d'Agde Méditerranée, une heure
avant le début du spectacle

CONCERT

40 € (plein)
36 €/22 €/12 €
(réduits)

+ D'INFO
04 67 94 65 80



3 questions à Jérôme Bonnafoux

Adjoint en charge de la Sécurité

La saison estivale 2020 est terminée, quel bilan pouvez-vous en faire dans le domaine de la tranquillité et de la sécurité ?

Jérôme Bonnafoux

C'est une saison particulière que nous avons eue à gérer, une saison rendue atypique par la crise sanitaire, qui a engendré plusieurs conséquences :

1 De l'incertitude tout d'abord, concernant le taux de fréquentation de la station rendant incertaine la mise en place d'une organisation estivale pérenne. Du fait d'un démarrage tardif, nous n'avons pas pu la préparer comme il se doit en amont afin de caler les dispositifs avec nos partenaires, puisque, je tiens à rappeler, fin mai, nous n'avions toujours pas connaissance de la date de déconfinement des établissements commerciaux recevant du public. Ainsi, nous n'étions pas certains d'avoir les renforts nationaux, comme les CRS par exemple, et nous avons eu connaissance des restrictions que très tardivement. Alors que les mois de juin et juillet laissaient présager une « petite saison », l'afflux massif de touristes au mois d'août a compliqué l'organisation prévue, notamment les nuits où les effectifs ont dû être renforcés. Il a donc fallu s'adapter en permanence notamment face au désir de liberté de la population après la longue période de confinement.

2 De la tension ressentie par nos équipes, notamment pour faire respecter les mesures sanitaires pas toujours compréhensibles par les touristes venus décompresser durant les vacances. Nous avons par ailleurs dû prendre un arrêté interdisant la vente et la consommation de gaz hilarant, phénomène à la mode chez les jeunes auquel nous avons accordé une grande attention.



3 Des pertes de repères, par rapport aux saisons précédentes, dues à la fermeture des discothèques, l'interdiction des bars d'ambiance, l'annulation de nombreuses festivités et les horaires de fermeture des établissements plus restrictifs qui ont eu pour conséquences l'organisation de fêtes privées bruyantes dans des lieux résidentiels et des regroupements de jeunes entre 2h et 6h sur les plages, les parkings gratuits et certaines places publiques.

4 Enfin, une surcharge de travail pour les effectifs et les forces de sécurité qui, en plus de leurs missions quotidiennes, ont eu à contrôler le respect des mesures sanitaires liées au Covid. Je voudrais pour cela les remercier très chaleureusement. Ils ont fait un travail extraordinaire à la fois pendant le confinement et durant cette saison où ils ont été fortement sollicités et quelquefois mis à rude épreuve. Ils réalisent un travail encore plus délicat et difficile dans le contexte sociétal actuel, et au regard de la situation. Heureusement, nous n'avons pas eu de faits graves à constater malgré, il faut le dire, une tension palpable notamment la nuit avec une défiance envers les forces de l'ordre.

Les chiffres de cette saison s'inscrivent-ils dans une tendance plus globale ?

Jérôme Bonnafoux

Je rappelle qu'Agde est la seule ville du département qui a enregistré une baisse en matière de délinquance ces 2 dernières années avec une diminution de 20% comme l'a annoncé



le Préfet de l'Hérault. Ces indicateurs sont suivis mensuellement avec l'aide d'un entrepôt de données commun à la Police Municipale et la Police Nationale dans lequel les faits constatés sont automatiquement saisis par les deux entités afin de disposer de statistiques communes et incontestables.

Ainsi, la baisse se poursuit et le Maire m'a donné comme objectif d'être encore plus ambitieux. Nous avons quelques lieux, notamment en Cœur de Ville, où nous rencontrons des troubles à la tranquillité. C'est pour cette raison qu'avec l'État et la Police Nationale, nous venons de mettre en place un dispositif opérationnel de traitement de la délinquance qui va nous permettre d'être plus réactifs en étroite collaboration avec la Justice. Je rappelle que notre Police Municipale est opérationnelle 24h/24 et qu'elle intervient en cas de besoin en contactant le Centre Superviseur Urbain **04 67 00 80 40**.

I Quels sont les objectifs pour la rentrée ?

Jérôme Bonnafoux

Nous allons mettre en service, le 2 novembre, le nouveau Centre de Sécurité Publique du Cap d'Agde qui va regrouper dans un même bâtiment à la fois des policiers nationaux et municipaux. Cet équipement va également intégrer le nouveau Centre Opérationnel de Sécurité et d'Intervention qui gère les 135 caméras de surveillance et assure l'accueil téléphonique de la Police Municipale.

Dans les prochains mois et durant la totalité du mandat, nous allons déployer des caméras supplémentaires à la fois pour de la surveillance active mais également passive, en sécurisant les sorties de ville avec des caméras lecture de plaques qui sont très précieuses dans le domaine judiciaire.

Nos effectifs vont être équipés de tablettes numériques embarquées disposant de tous les accès nécessaires pour faciliter les procédures mais aussi du report du rendu des caméras de surveillance pour être plus efficace notamment en termes d'interpellation.

Le Centre de Sécurité Publique du Cap d'Agde, véritable outil de pilotage et de coordination des forces de sécurité de la ville, va considérablement renforcer notre stratégie sécuritaire en améliorant la réactivité des moyens de secours et en facilitant, avec la technologie numérique, la surveillance de notre ville.

LES CHIFFRES DE LA SAISON 2020



1 817

interventions enregistrées (contre 1 922 en 2019)

3 400

PVE de toutes natures (contre 2 700 en 2019)

429

interventions dans le domaine des troubles à l'ordre public notamment pour les tapages nocturnes, ivresses et troubles du voisinage (contre 316 en 2019)

42

interpellations et mises à disposition (contre 64 en 2019)

51

accidents de la circulation contre 69 en 2019

16

incendies contre 31 en 2019

159

infractions au code de la route contre 384 en 2019

JULIEN CLERC

Le talent d'un artiste incontournable

Pour la première soirée de cette programmation 2020 des concerts de la scène estivale, c'est un monstre sacré de la chanson française, en la personne de Julien Clerc, qui s'est produit pour le plus grand plaisir des spectateurs masqués, crise sanitaire oblige. Pour cette ouverture toute en beauté et en charme, Julien Clerc est revenu, à travers ses titres les plus célèbres, sur ses 50 ans de carrière. De « La cavalerie », en passant par « Femme je vous aime », « Ce n'est rien », « Let the sunshine » ou, bien entendu, « Ma Préférence » et « Mélissa », il a interprété tous les grands titres de son répertoire. S'asseyant au piano, il a également offert des moments plus intimistes, où sa voix fut sublimée par le cadre enchanteur de la scène estivale. Avec ses chansons qui ont traversé les âges et connues par plusieurs générations de fans, Julien Clerc occupe une place à part dans le cœur des Français, et ce concert estival fut, une nouvelle fois, l'occasion de partager cet amour entre un artiste et son public.



#SAM.
25/07





#MAR.
04/08



BEN **Un concert en forme de retour aux sources**

Pour ceux qui connaissaient « Ben l'Oncle Soul » grâce à son tube « Soulman » autant tout oublier. Le Ben nouveau est arrivé. Exit « L'Oncle Soul » et place à l'authenticité de Ben. Pour cause de Covid-19, son nouvel album « Addicted to You » est passé trop inaperçu, loin des circuits de promotion et c'est bien dommage. Heureusement, c'est sur la scène estivale d'Agde que beaucoup de personnes l'ont redécouvert. Sans renier ses racines musicales passées, Ben a envoûté la scène estivale avec des rythmes qui puisent aux racines du blues et de la soul de manière plus profonde, les racines des racines en quelque sorte. Il a débuté son concert par un coup de chapeau à la Ville d'Agde « qui, contrairement à d'autres n'a pas annulé les concerts... Cela fait du bien de pouvoir être dehors et chanter devant un public. C'est sûrement l'un des seuls concerts qui a lieu ce soir en France, donc bravo et merci Agde pour cet accueil ». Entouré de musiciens et de choristes il a montré toutes les facettes de son dernier album. C'est un voyage au cœur des rythmes et sonorités de son enfance, sans oublier un incontournable qui l'a fait connaître « Soulman » en cerise sur le gâteau en fin de concert et dans une version plus pure, typique des racines du blues américain. À noter, la magnifique prestation de Luna Gabriel, 12 ans, en première partie, promise à une grande carrière...



#MAR.
11/08



MAXIME LE FORESTIER l'élégance et la sincérité

Après Julien Clerc en ouverture, la scène estivale a reçu un autre monstre sacré de la chanson française en la personne de Maxime Le Forestier pour l'avant-dernier concert de cette édition 2020. Mardi 11 août, c'est avec une belle aisance que l'artiste a rejoint la scène pour un show articulé autour de ses grands tubes, tout en présentant des morceaux de son nouvel opus, sorti 50 ans après le début de sa carrière, et intitulé « Paraître ou ne pas être ». Entouré de musiciens d'exception, dont son fils à la guitare, le chanteur a généreusement offert au public des chansons qui sont entrées dans l'imaginaire collectif et reprises en chœur comme « Être né quelque part », « San Francisco », « Mon frère », « Ambalaba », « Passer ma route » ou encore des classiques de Georges Brassens revisités. Autant de titres qui ont traversé les générations, et qui restent des classiques dans le cœur des aficionados et des Français. En première partie, dans la lignée de la musique de son père, Arthur Le Forestier a proposé, accompagné de Bruno Guglielmi, une entrée en matière avec des titres parfois poétiques, parfois ironiques, tout droit sortis de l'inspiration du duo intitulé AL & BC. Pas d'arrangements musicaux orgueilleux dans la famille Le Forestier, mais plutôt une musique aux sonorités douces où se mêlent des textes parfois engagés mais toujours chantés avec élégance et légèreté qui font, dans la sincérité qui s'en dégage, leur succès populaire et leur longévité.

LES INNOCENTS ont « coloré » la scène flottante

La dernière scène estivale de la saison a tenu toutes ses promesses avec les Innocents qui ont repris tous les tubes qui avaient fait leur renommée. Ce groupe, qui a été de multiple fois modifié avec le départ de membres et l'arrivée de nouveaux, est resté centré autour du duo Jean-Philippe Nataf et Jean-Christophe Urbain. Ils ont partagé avec le public les éternels « Jodie », « Colore », « Un monde parfait » ou « L'autre Finistère » (en version très guitare), « Fou à lier » (en version très simple, recentrée sur le texte) et même parfois dans des versions surprenantes, jusqu'à l'acoustique et l'a cappella. Les fans, nombreux sur les bords de l'Hérault, ont pu retrouver et chanter avec eux les mélodies anglo-pop ponctuées de textes francophones ciselés qui sont leur marque de fabrique, avec un brin de mélancolie qui est toujours présente.



#MAR.
17/08



La Patrouille de France un **show** exceptionnel

Pour la troisième année consécutive, les pilotes d'exception de la Patrouille de France ont offert un show aérien magnifique, samedi 19 septembre, où la précision et la minutie sont les maîtres mots. De plus, en ouverture de la prestation, le Rafale solo Display, véritable concentré de technologie et fierté nationale, a fait une démonstration de sa puissance.

Dans les airs, les hommes du Commandant Samuel ont réalisé des figures plus impressionnantes les unes que les autres, dans des conditions météo rendues difficiles par le vent et les nuages. Mais pour les spectateurs, répartis en deux « fans zones » de 2 500 personnes maximum chacune sur la plage du Mail de Rochelongue, le bonheur fut intact, notamment grâce aux commentaires en direct live permettant d'apprécier encore plus la coordination que demandent de telles prouesses aériennes.

En soirée, l'ensemble des équipages s'est rendu à l'Hôtel Capao pour la réception officielle, au cours de laquelle les pilotes leaders ont remis au Maire d'Agde Gilles D'Ettore les affiches dédicacées de l'édition 2020. Le Maire a remercié tous les pilotes, mécaniciens et directeurs de vol pour ce « show aérien exceptionnel, véritable bain de jouvence dans cette période compliquée ». Le lendemain, c'est sur les Champs Élysées que l'on a pu apprécier la Patrouille de France lors de l'arrivée du Tour de France 2020.





FESTIVAL D'HUMOUR

Les femmes à l'honneur !

Pour cette 17^{ème} édition du Festival d'Humour du Cap d'Agde, d'ordinaire en avril, ce sont les femmes qui ont été mises à l'honneur avec un festival « 99% féminin ». 99%, car, pour le second des cinq spectacles proposés, c'est Zize Dupanier, personnage hautement caricatural de la « cagole » marseillaise, mais interprété par un homme, le comédien Thierry Wilson, qui a fait le show avec sa gouaille et son accent du sud qui font, toujours, mouche. En ouverture de cette édition, le 22 juillet, c'est Chantal Ladesou, actrice, humoriste et femme de télévision reconnaissable à sa façon de parler si particulière qui s'est épanchée sur tous les aspects de sa vie, entre sincérité et fous rires. Troisième femme à se produire, Noëlle Perna, avec son personnage culte de Mado la Niçoise, a proposé, mercredi 12 août, un spectacle « certifié Mado » avec tout ce que cela comporte de rire, d'expressions cultes et de situations rocambolesques. Autre ambiance pour le quatrième one-woman-show avec la venue, dimanche 16 août, d'Anne Roumanoff qui a affirmé, durant toute la soirée « Tout va bien ! ». Une affirmation quelque peu ironique, où tous les sujets d'actualités sont passés à la moulinette de la plume acérée et de la verve acerbe de celle que l'on ne présente plus. Enfin, le lendemain, c'est Thaïs qui fut la dernière à se produire sur la scène du Palais des Congrès Cap d'Agde Méditerranée, pour son « Hymne à la joie ! » très personnel, hautement ironique mais tellement proche des préoccupations du public.



#VEN.
12/08



#VEN.
16/08



#VEN.
22/07



#VEN.
29/07



#VEN.
17/08



MUSICAL'ÉTÉ

Cette année, Covid-19 oblige, de nombreuses manifestations musicales ont dû être annulées. Cependant, la musique a néanmoins résonné dans l'Archipel agathois à l'occasion des traditionnelles Nuits Thématiques, tout comme le concert Jeunes Talents proposé par Mélopoïa.

Ainsi, dimanche 19 juillet, à l'occasion de la Nuit Celtique, le groupe Bézèd'h a proposé un rock festif celtique, tandis que la formation Green Lads a offert une version plus électronique de la musique irlandaise. Place au tango le 2 août, où les danseurs ont pu apprendre cette danse de couple grâce à la démonstration-initiation de Lory Perez sur des rythmes latinos « muy caliente ». Le 9 août, lors de la 4^{ème} édition du festival Tribute, « Les Écorchés » ont joué les morceaux du groupe Noir Désir, et le groupe Heart Of Queen a rendu hommage à la formation menée par Freddy Mercury « Queen ». Enfin, le 30 août, deux jeunes musiciens, Garance Cartou au violon et Zhongyi Wang au piano, ont interprété des œuvres de Schubert, Grief, Janacek et Chopin à la salle Terrisse.





Blandine Labatut élue Miss Agde 2020

CHARME ET TALENT pour **Miss agde** 2020

Vendredi 31 juillet s'est tenu, place du Môle au Cap d'Agde, un double événement, l'élection de Miss Agde et le concours Cap Talents, organisé par le Comité des Fêtes d'Agde et du Cap.

Du côté des Miss, le concours avait été déprogrammé de sa date initiale en mars. Après nombre de tergiversations pour adapter le concept aux mesures sanitaires, la soirée a été reconstruite en juillet. Les participantes, au nombre de 7 ont défilé dans différentes tenues, de la robe de soirée en passant par le maillot, et se sont également exprimées devant les spectateurs, un exercice pas toujours facile. En parallèle, s'est également déroulé le concours « Cap Talent » où 6 artistes se sont succédé sur scène, chacun avec son style musical propre, pour faire apprécier leurs voix. Le jury, présidé par les Conseillères Municipales Chantal Guilhou, Christiane Mothes et Véronique Rey, a donc eu fort à faire pour départager à la fois les miss et

les talents. Et comme toujours dans ce genre de concours, les résultats ont été très serrés.

Ainsi côté musical, c'est Audrey Marie qui a gagné le concours, suivie de Clara Guéry et Cindy Robert. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, la gagnante et ses « dauphines » se produiront en première partie d'un des concerts de la scène estivale en 2021.

Du côté des Miss, c'est Blandine Labatut, 23 ans, qui a remporté le concours de beauté devant Léna Paduano, 1^{ère} Dauphine et Mélanie Berne, 2^{ème} Dauphine. Blandine sera donc la représentante de notre cité d'Agde pour l'année 2020. Une juste récompense pour cette jeune fille dans le contexte actuel, en effet, Miss Agde est aide soignante... Sa couronne est donc aussi une forme de remerciement pour celles et ceux qui ont été en première ligne ces derniers mois, durant la crise sanitaire.



Audrey Marie gagnante de Cap Talent

AGDE Terre de traditions

Quelles soient maritimes, patrimoniales, orales ou encore festives, les traditions agathoises ont toujours la côte. La saison estivale est l'occasion parfaite pour les locaux, comme pour les touristes, de partager et d'apprécier cette culture locale qui participe à la richesse de notre ville.



FÊTE DE LA MER DU CAP D'AGDE

Moment de recueillement toujours très attendu, la Fête de la Mer au Cap d'Agde s'est déroulée le 26 juillet. Ainsi, tout a débuté par la messe du père Yannick Casajus au sein de l'Église Saint-Benoit, en présence de Sébastien Frey, Premier Adjoint et Conseiller Départemental, avant que le cortège, ne rejoigne, en musique, les quais pour embarquer et se rendre au large, où une flotte de plaisanciers et professionnels se s'est rassemblée en procession pour le traditionnel jet de gerbe à la mer en hommage aux marins et gens de la mer disparus.

L'ÉTÉ OCCITAN DU MUSÉE AGATHOIS

Tout au long de l'été, le Musée Agathois Jules Baudou a proposé, en partenariat avec le CIRDÒC - Institut occitan de cultura, des manifestations autour de la culture occitane.

Malheureusement, si certaines ont dû être annulées en raison de la situation sanitaire, quatre rendez-vous sur sept se sont tenus. Trois concerts mettant en avant le parlé occitan et une conférence animée par Christian Camps sur les artistes catalans qui ont vécu dans les Camps d'Agde lors de la Retirada.





>>1



>>3



>>2



>>4

1 > 24 AOÛT
DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « VACANCES APPRENANTES », permettant une remise à niveau pour certains élèves impactés lors du confinement, un groupe d'enfants a suivi un programme adapté aux renforcements des fondamentaux associé à des activités ludiques. Le dernier jour, une remise de diplôme a eu lieu par Martine Vibarel-Carreau, Adjointe chargée de l'Éducation.

2 > 3 AOÛT UN PROJET ARTISTIQUE a été mis en place durant l'été entre l'accueil de loisirs du Centre Aéré Littoral et l'artiste du Site des Métiers d'Art Arancha Tejedor. Les ateliers ont permis de rappeler aux enfants les valeurs essentielles de la vie quotidienne : le respect, le partage, le tout en travaillant avec les camarades autour d'une seule et même toile.

3 > 17 JUILLET LE CENTRE INTERNATIONAL DE TENNIS DU CAP D'AGDE a accueilli un tournoi « CNGT » (Circuit Nationaux des Grands Tournois) féminin, réunissant quelques-unes des meilleures joueuses françaises comme Tessa Adrianjafitrimo, 12^{ème} joueuse française et tête de série n°1 du tournoi et la très médiatique Alizée Lim (consultante pour Eurosport et France TV).

4 > 7 AOÛT LES ARTISTES SOLIDAIRES AGATHOIS (ASAGATH) ont exposé durant le mois d'août des œuvres inspirées par la marine et les paysages méditerranéens. L'occasion, pour Ève Escande, Adjointe au Maire en charge de la Culture, de saluer les 21 artistes pour la qualité de leur travail, et de remercier le Président de l'association Hugues Marmol pour son dynamisme.



>> 5



>> 7



>> 6



>> 8

5 > 15 JUILLET À L'OCCASION DE LA TRADITIONNELLE FÊTE DE LA MARINE, qui célèbre cette place emblématique du Cœur de Ville où trône la statue d'Amphitrite, un concert de variétés internationales a été proposé par le groupe Memories avant l'indispensable feu d'artifice pour conclure en beauté cette soirée.

6 > 31 JUILLET UN CHANTIER ÉDUCATIF, porté par l'unité Prévention Insertion Médiation s'est tenu aux abords des Arènes du Cap d'Agde. Pour François Perea, Conseiller Municipal en charge de la Politique de la Ville, « ce chantier concerne les 16/30 ans qui effectuent une action de travail d'intérêt général, ayant pour axe la prévention autour des notions de citoyenneté ».

7 > 31 JUILLET UN « FLASH MOB » a été organisé sur le Front de Mer au Grau d'Agde par le centre aéré Victor Hugo. Les enfants se sont déhanchés devant les parents et les touristes avec un certain succès, le temps de faire un joli film et d'avoir de beaux souvenirs de l'été sur la thématique des « Pirates Masqués ».

8 > 12 SEPTEMBRE LA 33^{ÈME} ÉDITION DES « CAPIADES », concours de chasse sous-marine organisée par le Harpon Club Agathois, a tenu toutes ses promesses. C'est l'équipe composée de Mathieu Mouche et Loïc Laliche, des jeunes chasseurs membres du HCA qui a remporté cette compétition avec 10 poissons valables.

Commémoration du Débarquement de Provence

Le 15 août 1944, les troupes françaises et leurs alliés débarquaient en Provence, à Cavalaire, près de Toulon afin de mener un second front, après le débarquement de Normandie, pour libérer la France de l'Allemagne nazie et combattre jusqu'à Berlin.

Chaque année, c'est sur le bord de la Méditerranée, à la Grande Conque, au Cap d'Agde qu'a lieu la commémoration de ce Débarquement en Provence qui prend plusieurs formes. Tout d'abord, la cérémonie débute par un défilé de véhicules militaires et de personnages en tenues d'époque, mené par l'association l'Escouade Reconstitution associée à d'autres clubs de reconstituteurs. Les véhicules arrivent ensuite au mémorial avec le Maire d'Agde Gilles D'Ettore à bord. Les nombreux porte-drapeaux gravissent alors la roche jusqu'au site, accompagnés de nombreuses personnalités dont Robert Craba, Adjoint au Maire en charge des Associations Patriotiques, le Colonel Jean-Pascal Ruvira, Président Honoraire de l'Union des Anciens Combattants section Agde, le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Enfants, les Présidents des associations patriotiques, et une foule nombreuse venue rendre cet hommage à ceux qui nous ont libérés.

À la suite de la montée des couleurs, des dépôts de gerbes et de la Marseillaise reprise en chœur par l'assemblée, le Colonel Jean-Pascal Ruvira a ouvert les prises de parole :

« Le 15 août 1944 débute l'opération DRAGON, qui mobilise près de 400 000 hommes, placés sous le commandement du Général de Lattre de Tassigny, afin de débarquer sur la côte provençale et participer ainsi à la libération de la France, et à la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie. Le corps expéditionnaire français rassemblait sous un commandement unique, des combattants d'horizons bien différents. Il était notamment composé de 168 000 Français, dits pieds noirs stationnés au Maghreb, de 20 000 jeunes Français venant de métropole, de 35 000 Corses, de 173 000 Tunisiens,



Algériens et Marocains. En débarquant sur nos côtes, ils ont tous su mettre de côté leurs différences religieuses ou sociales et ont combattu ensemble, main dans la main pour défendre au péril de leurs vies la nation Française. Leur sacrifice permit la victoire finale, mais le bilan des pertes fut effroyable. Ces combattants de la liberté constituent pour nous une référence et un exemple pour toutes les générations combattantes, qui depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, continuent de s'engager au service de la nation. Aujourd'hui encore, les soldats Français combattent à l'étranger des groupes terroristes qui constituent une menace pour la stabilité du continent africain et la sécurité de l'Union européenne. Ces forces françaises apportent aussi un soutien quotidien aux forces de l'ordre au travers du dispositif sentinelle, pour sécuriser notre propre territoire. Chers amis, notre présence massive pour cette cérémonie démontre notre attachement au service de mémoire vis-à-vis de nos anciens combattants, mais aussi tout notre soutien à ceux qui

nous défendent aujourd'hui. Avant de terminer, je souhaiterais que nous pensions tous ensemble à notre ami Paul Alric vétérans de ce débarquement de Provence ainsi qu'à ses camarades, qui chaque année nous font l'honneur de leurs présences ».

C'est ensuite le Maire Gilles D'Ettore qui s'est exprimé devant la large assemblée :

« Commémorer, comme nous le faisons chaque année ici face à l'immensité bleue de la Méditerranée, le débarquement en Provence c'est avant tout célébrer le rôle de la France dans la libération de l'Europe et l'anéantissement du nazisme. En effet, si le débarquement du 6 juin 1944 en Normandie fut avant tout l'affaire des Anglo-saxons, celui opéré en Provence ardemment voulu par le Gé-



néral De Gaulle fut pour une large part l'œuvre des troupes françaises regroupées au sein de la 1^{ère} armée du Général De Lattre De Tassigny. C'est cette opération de grande envergure qui a permis la libération de la majeure partie de notre territoire. Ce sont 260 000 combattants français qui y participèrent originaires de métropole ou d'outre-mer, venus de la France Libre ou issus de l'armée d'Armistice unis par une volonté commune de redonner à leur patrie sa liberté et sa dignité.

Ce sont ces Français qui ont libéré Toulon et Marseille à l'occasion de batailles particulièrement meurtrières. Ce sont eux qui ont contribué à détruire la 19^{ème} armée allemande en charge de la défense du Sud-Est de la France. Ce sont eux qui, après avoir remonté victorieusement la vallée du Rhône, ont permis la jonction avec les troupes de la mythique deuxième division blindée du Général Leclerc. Tout au long de cette progression et de son chapelet de combats, les combattants de la résistance intérieure qui jouèrent un rôle majeur dans la réussite des opérations, vinrent s'incorporer aux troupes régulières. Ce sont ainsi 137 000 FFI qui intégrèrent la 1^{ère} armée et permirent ainsi l'accélération des événements. La suite, vous la connaissez, ce fut la libération de l'Alsace, le franchissement du Rhin le 30 mars 1945 et la capitulation de l'Allemagne le 8 mai de la même année en présence du Général de Lattre De Tassigny représentant de la France parmi les nations victorieuses. Long aura été le chemin depuis l'armistice de 1940 mais notre grand pays aura su se ressaisir et renouer avec sa vocation qui est de toujours lutter auprès de ceux qui œuvrent pour la liberté.



Parmi ces Français qui incarnent cette destinée française et sont allés jusqu'au sacrifice ultime, celui de leur propre existence, il y avait de nombreux jeunes Agathois dont 34 tombèrent au champ d'honneur. Je pense à Jean Roger, ce jeune étudiant dont l'avenir était riche de toutes les promesses et qui fut tué aux confins de l'Aveyron un 21 août en tentant de ralentir le repli des troupes allemandes. Je pense à Alexandre Dreuille qui fut blessé devant Mulhouse le 10 décembre 1944 et qui décéda quelques jours plus tard des suites de ses blessures. Je pense enfin à Daniel Richaud qui pour suivre l'exemple de son grand frère rejoignit le réseau Alliance et qui fut après son arrestation déporté à Buchenwald et finit par mourir en déportation. Tous trois ont donné leur nom à une rue de notre cité. Souvent,

nous passons devant ces plaques sans toujours avoir conscience de ce qu'elles signifient réellement, de la valeur du sacrifice de ces hommes qu'elles désignent et de ce que nous leur devons profondément. Aujourd'hui, d'autres jeunes Français luttent et meurent pour notre liberté, c'est le cas dans le Sahel où le combat contre l'intégrisme et le fanatisme se poursuit. L'islamisme a remplacé le nazisme mais il s'agit de la même bataille celle qui oppose les forces de vie à l'obscurantisme, la civilisation à la barbarie. C'est aussi à ce combat que nous rendons hommage aujourd'hui. C'est celui de la France, de toutes les générations qui se sont succédé pour l'incarner. C'est aussi pour cela que nous sommes si fiers d'être Français, d'être les enfants d'une nation à la destinée si singulière et à la vocation universelle si essentielle à l'avenir de l'humanité. Qu'une commémoration comme celle que nous vivons aujourd'hui contribue à transmettre cette fierté, lui donne tout son sens car le patriotisme sera toujours notre plus belle richesse.

Vive la République, vive la France ».

Les nombreuses personnes présentes ont pu déambuler dans le respect des règles sanitaires parmi les véhicules avant que ces derniers ne reforment leur procession pour rejoindre le Bunker 638 à la Tamarissière, avec la possibilité de visiter ce dernier et d'apprécier une reconstitution d'un camp Américain.



Les paras fêtent la Saint-Michel



Samedi 26 septembre dernier, étaient rassemblés, autour du Maire Gilles D'Ettoire et de l'Adjoint au Maire en charge des Associations Patriotiques Robert Craba, les représentants du monde combattant ainsi que les porte-drapeaux, afin de célébrer la Saint-Michel, patron des parachutistes.

Une cérémonie qui a débuté par un traditionnel dépôt de gerbes au pied de la stèle Camerone, située boulevard du Saint-Christ, et qui s'est poursuivie par la prise de parole d'Alain Dardare, représentant de la section Agde de l'Union Nationale des Parachutistes 34.

« Avant de commencer, nous aurons une pensée particulière pour nos frères d'armes, parachutistes au 1^{er} RHP, deux sont morts et un blessé grièvement, assassinés lâchement pour que l'on conserve nos libertés.

Nous avons inauguré cette nouvelle stèle, le 19 février dernier de cette année, et c'est face à elle, aujourd'hui, que nous allons honorer le Saint Patron des Parachutistes l'Archange Michel. Il y a 71 ans que l'Archange Michel deve-



nait le Saint Patron des Parachutistes, le 29 septembre 1949, dans la Cathédrale d'Hanoï ».

C'est ensuite le Maire d'Agde qui a pris la parole, et qui, en préambule à son discours, a souhaité rappeler l'attachement de la ville à notre armée et particulièrement à ses corps d'élite qui défendent nos libertés, tous les jours, et ce depuis de nombreuses années.

L'occasion donnée également de rendre hommage au chasseur parachutiste François Conesa qui a fait honneur à la France et plus particulièrement à notre cité agathoise.

« La République a un prix et on ne peut pas oublier le sacrifice de tous ces hommes qui ont porté haut les couleurs de la France dont font partis les parachutistes protégés par Saint-Michel. Sachez que ce sens du service est rattaché au corps de la République. Ici à Agde, les parachutistes seront toujours défendus et nous serons toujours fiers et heureux de revendiquer à quel point Agde aime son armée, Agde ses parachutistes ».

L'assemblée a ensuite repris en chœur, la prière des paras pour conclure cette commémoration de la Saint-Michel quelque peu remaniée en raison des restrictions sanitaires.



ACCIDENTS DOMESTIQUES

UNE JOURNÉE D'INFORMATION DÉDIÉE À LA PRÉVENTION

Les accidents domestiques sont à l'origine de 5 millions de recours aux urgences, plusieurs centaines de milliers d'hospitalisations, et plus de 20 000 décès en France chaque année. Ainsi, le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place une journée d'information dédiée à la prévention des accidents domestiques.

Cette journée s'adressait autant aux enfants qu'à leurs parents, de manière ludique, au travers de stands d'informations, d'ateliers de jeux et de conférences. Les thèmes abordés liés aux risques étaient très largement représentés: les produits ménagers, les dangers de la ville et de la route, les gestes de premiers secours, les animaux domestiques, les chutes, la noyade, les accidents du sport, les dangers de la maison, qui sont les plus fréquents. Subsistent, en outre, les risques d'intoxication accidentelle (faible chez les enfants), de suffocation (la mortalité infantile liée à ce risque a fortement diminué au cours des dernières années) et de brûlure (feu, objets ou liquides chauds). De plus, quelques règles de base ont été abordées lors des conférences sur l'éducation canine et l'harmonie avec son chien, sur comment aborder les limites à donner à un enfant, mais également la santé à la maison en rapport avec l'environnement de celle-ci.



« LE SOUCI DE PROTÉGER LES ENFANTS »

Gilles D'Ettore, Maire d'Agde a inauguré cette exposition interactive «les souci est ici de protéger les enfants en particulier. On le sait, la maison est le premier lieu d'accident et c'est au travers de la connaissance des risques pour les parents comme pour leurs enfants, que l'on pourra réduire les risques. C'est pourquoi, nous espérons toucher le public. Je tiens à remercier tous les partenaires qui ont permis cette animation ». Il a ensuite effectué une tournée des stands. Le plus attractif et symbolique a été la reconstitution d'une maison géante, où les grands adultes étaient confrontés à des éléments de la maison construits comme s'ils étaient des petits enfants. En effet, un four géant d'1,70 mètre de haut permet la visualisation du risque pour les adultes bien plus facilement qu'un long discours...



EN CHIFFRES

Selon une enquête Santé France de 2016 chez les enfants de moins de 15 ans.

0-4 ans

18 922 accidents domestiques

5-9 ans

16 446 accidents domestiques

10-14 ans

19 000 accidents domestiques

Le théâtre des accidents

50,4 % la maison 

17,9% les aires de sports et de jeux 

14,6% les lieux d'enseignement et publics 

11,6 % les zones de transport 

ÉDITION 2020

PATRIMOINE ET ÉDUCATION AU CŒUR DES JEP

Dans l'incertitude jusqu'au dernier moment, les Journées Européennes du Patrimoine, édition 2020, ont finalement pu se dérouler, dans un format réduit et dans des conditions sanitaires strictes. Les lieux d'états sont eux restés fermés, tandis que les Établissements Recevant du Public ont, eux, pu accueillir les visiteurs. Ainsi, sur la commune, le Musée Agathois Jules Baudou, le Musée de l'Éphèbe et le Bunker 638 à la Tamarissière sont restés ouverts afin de faire découvrir les différentes facettes du patrimoine agathois, en présence de Christine Antoine, Adjointe en charge du Patrimoine.

La Mission Patrimoine avait également organisé des visites guidées en extérieur, commentées par Arnaud Sanguy, sur l'enseignement sur Agde du Moyen-Âge jusqu'au 20^{ème} siècle, et sur l'architecture contemporaine du Cap d'Agde, pour cette édition 2020 des JEP placées sous la thématique « Patrimoine et Éducation ».



EXPOSITION

À LA DÉCOUVERTE DES ŒUVRES DE « MELET »



Le vernissage de l'exposition consacré à Mordechai Litmanowitsch, de son nom d'artiste « Melet » a eu lieu le 13 août en présence d'Ève Escande, Adjointe au Maire en charge des Affaires Culturelles, et de Daniela Litmanowitsch, l'une des deux filles de l'artiste.

Ève Escande a évoqué « combien, en tant que nouvelle élue à la Culture, elle était fière d'accueillir le public dans ce bel écrin qu'est l'Espace Molière pour cette exposition Melet. Il est un grand dessinateur, un grand peintre, un grand sculpteur dont l'œuvre mérite d'être reconnue. Il fait partie du patrimoine culturel agathois et nous sommes très heureux d'accueillir cette exposition sur Agde ». Elle a ensuite

évoqué la riche biographie de l'artiste et nombre des thèmes que ce dernier évoquait dans ses œuvres : la genèse et l'exode en plus de sa passion pour les chevaux et les mains. « Melet laisse derrière lui des centaines d'œuvres - huiles sur toile, gouaches, dessins (gravures

et lithographies) mais aussi sculptures - dont la Ville d'Agde et ses deux filles vous proposent aujourd'hui une sélection inédite. L'occasion de découvrir ou redécouvrir un artiste qui peint l'homme universel, celui d'hier et d'aujourd'hui, l'homme aux prises avec les éléments, avec sa destinée, avec l'Histoire ». Elle a par la suite donné la parole à Daniela Litmanowitsch, qui n'a eu que le temps de quelques mots avant que l'émotion ne la submerge, « de remercier la Ville d'Agde pour leur avoir permis, à elle et sa sœur, de montrer à nouveau les œuvres de leur père et pour les avoir guidés dans le choix des tableaux, sculptures et dessins présentés. Cette exposition est la première de ce qui, nous l'espérons, sera une longue série. Nous avons été très touchés de pouvoir faire cette exposition ici, à Agde, où notre famille s'est établie ».

RÉGATE SORAC**TROPHÉE DE LA VILLE D'AGDE**

Le 20 septembre, la SORAC a organisé son traditionnel Trophée de la Ville d'Agde. D'ordinaire, la régates se déroulait sur deux jours, mais en cette année exceptionnelle à bien des égards, c'est sur la seule journée du dimanche que les 27 bateaux se sont disputés la victoire, sur un parcours de presque 16 nautiques autour des parcs conchylicoles pour une arrivée dans le Vieux-Port au Cap d'Agde.

La remise des prix a eu lieu en présence de Thierry Villa, Adjoint au Maire en charge des Sports. C'est le « Scheggia » de Jean-Louis Damble qui l'a emporté, devant le « Zinzala » d'Olivier Storaï, le « Boutcho » de Pierre Torrès complète le podium de cette édition 2020 du Trophée de la Ville d'Agde de la Sorac.

**MOBILITÉ ÉLECTRIQUE****E-CAP : L'AVANT-GARDE SUR LES QUAIS DU CAP D'AGDE**

Pour sa deuxième édition, Covid-19 oblige, le salon de la mobilité électrique et de l'éco-responsabilité a eu lieu le week-end du 26 et 27 septembre derniers, soit, une semaine environ après la semaine européenne dédiée à la mobilité. On se souvient de la première édition, où l'on avait vu le prototype de

la 2CV électrique, vendue depuis lors. C'est au pied de la grande roue, elle-même électrique, que s'est tenue cette manifestation, imaginée plutôt en avant saison par ses organisateurs, et qui a, malgré ses allures automnales, attiré le public sur le quai du Centre Port. Au-delà d'une gamme complète de véhicules



terrestres ou aquatiques : trottinettes, gyropodes, vélos, scooters, voitures, surfs, paddles, etc. Il était également possible de venir pour s'informer sur les gestes éco-responsables que l'on peut adopter dans notre quotidien. L'occasion de découvrir les dernières tendances en matière de mobilité verte mais également de se sensibiliser aux gestes efficaces pour protéger notre planète.

>> TAXE DE SÉJOUR

MODALITÉS D'APPLICATION À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2021

À compter du 1^{er} janvier 2021, la Ville d'Agde modifie les modalités relatives à la taxe de séjour sur l'ensemble de son territoire. Les tarifs fixés par délibération en date du 16 mai 2018 sont annulés et remplacés par un nouveau barème tarifaire.

La taxe de séjour est perçue au réel, sur la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre, par toutes les natures d'hébergement à titre onéreux proposées : palaces, hôtels de tourisme, résidences de tourisme, meublés de tourisme, village de vacances, chambres d'hôtes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures, terrains de camping et terrains de caravanage, ports de plaisance, les hébergements en attente de classement et les hébergements sans classement qui ne relèvent pas des natures d'hébergement.

La taxe de séjour est perçue auprès des personnes hébergées à titre onéreux sur le territoire et qui n'y sont pas domiciliées et qui n'y possèdent pas de résidence à raison de laquelle elles sont passibles de la taxe d'habitation, sont exonérés les personnes mineures, les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la commune, les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire et les personnes qui occupent des locaux dont le loyer est inférieur à un montant que le Conseil Municipal détermine. En regard de la réalité touristique de la commune, le Conseil Municipal décide de ne pas fixer un loyer minimum.

Le montant de la taxe due par chaque touriste, est calculé à partir de la fréquentation réelle des établis-

sements concernés. Il est égal au tarif qui lui est applicable en fonction de la classe de l'hébergement dans lequel il réside, multiplié par le nombre de nuitées correspondant à la durée de son séjour. La taxe est ainsi perçue par personne et par nuitée de séjour.

Le Conseil Départemental de l'Hérault, par délibération en date du 26 février 1990, a institué une taxe additionnelle de 10 % à la taxe de séjour. Dans ce cadre et conformément aux dispositions de l'article L.3333-1 du CGCT, la taxe additionnelle est recouvrée par la Ville pour le compte du Département dans les mêmes conditions que la taxe communale à laquelle elle s'ajoute.

Pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement à l'exception des catégories d'hébergements mentionnés dans le tableau de l'article 5, le tarif applicable par personne et par nuitée est de 5% du coût par personne de la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité ou, s'il est inférieur à ce dernier, du tarif plafond applicable aux hôtels de tourisme 4 étoiles. Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxes. La taxe additionnelle départementale s'ajoute à ces tarifs.

Les logeurs doivent déclarer tous les mois le nombre de nuitées effectuées dans leur établissement auprès du service taxe de séjour. Cette déclaration peut s'effectuer par courrier ou par Internet.

Le produit de cette taxe est intégralement utilisé pour le développement touristique du territoire au travers du financement de l'office de tourisme Intercommunal Cap d'Agde Méditerranée conformément à l'article L.2233-27 du CGCT.

Une question adoptée **À L'UNANIMITÉ** par les membres du Conseil Municipal

BARÈMES CONSULTABLES SUR LE SITE DE LA VILLE : WWW.VILLE-AGDE.FR

>> DÉMARCHE DE MÉCÉNAT CULTUREL ET PATRIMONIAL

Du fait de la baisse sensible des dotations de l'État, les collectivités territoriales sont contraintes d'innover pour maîtriser leurs dépenses et diversifier leurs recettes pour financer leurs actions. Le mécénat est défini par la loi n°2003-709 du 1^{er} août 2003 relative au mécénat comme une libéralité, un don.

Il s'agit d'un « soutien matériel apporté, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire, à une œuvre ou à une personne pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général », à la différence du sponsoring ou parrainage qui implique la recherche d'un bénéfice commercial et publicitaire direct pour le partenaire.

Le mécénat d'entreprise apparaît ainsi comme un moyen de financement complémentaire qui se traduit par le versement d'un don en numéraire ou en nature et qui donne droit, pour l'entreprise donatrice à une réduction d'impôt matérialisée par un reçu fiscal délivré par la commune. À l'issue de chaque opération de mécénat, un bilan financier de la collecte de fonds sera présenté à l'assemblée municipale.

Le Conseil Municipal a approuvé **À L'UNANIMITÉ** l'engagement d'une démarche de mécénat culturel et patrimonial au profit des projets culturels et patrimoniaux de la Ville et l'encaissement des dons dans le cadre de campagnes de mécénat ciblées sans limite de montant et pendant toute la durée du présent mandat 2020-2026.



>> DEMANDE ANTICIPÉE DE DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE pour un projet d'aménagement situé sur La Promenade à Agde

Le secteur de « La Promenade » fait partie intégrante du périmètre ciblé par l'ANRU. C'est dans ce cadre que la Ville d'Agde propose de repenser totalement la rue du 4 Septembre aussi appelée La Promenade avec la création d'un vaste espace public ayant pour objectif principal de rendre à ce site sa vocation historique d'espace central de notre Cœur de Ville. Cet aménagement concerne la rue du 4 Septembre, la rue Jean Jacques Rousseau, la rue Richelieu et la place de la Belle Agathoise.

L'aménagement de la Promenade et la création dans la continuité de la future place de la Belle Agathoise seront emblématiques d'une profonde transformation de notre centre-ville et de sa nouvelle dynamique urbaine, culturelle, commerciale et touristique. Ces espaces qui constituaient des ruptures voire des frontières au sein du tissu urbain, vont s'inscrire comme des liens entre les espaces remarquables du Cœur de Ville.

Le réaménagement de la Promenade, qui intègre la rue Jean-Jacques Rousseau en effaçant les différentes ruptures de niveaux, va redonner

un caractère central à cet espace emblématique de l'Histoire de notre cité. Elle constituera désormais une invitation à pénétrer dans le centre ancien et redeviendra un axe majeur de déambulation pour les Agathois.

Cet aménagement se situant en zone de présomption de prescription archéologique sans seuil, une opération d'archéologie préventive doit être réalisée préalablement à l'exécution des travaux d'aménagement et doit faire l'objet d'une convention entre la Ville d'Agde, aménageur, et l'INRAP, attributaire du diagnostic.

Il est précisé que les modalités de cette convention fixent entre autres :

>> les conditions et délais de mise à disposition des terrains concernés par l'opération : le foncier appartient en totalité à la Ville d'Agde ;

>> la description de l'opération : phase de terrain et d'étude, rédaction d'un rapport de diagnostic ;

>> les délais de réalisation du diagnostic et de remise du rapport.

D'autre part, l'opération d'archéologie préventive est soumise au paiement d'une redevance d'archéologie préventive, impôt dû indépendamment du diagnostic, calculé et recouvré par les services de l'État.

Cette redevance dont le taux est fixé selon les modalités décrites dans l'article L. 524-7 du Code du Patrimoine fait l'objet d'une actualisation annuelle indexée sur l'indice du coût de la construction. L'arrêté ministériel

du 23 décembre 2019 porte fixation de ce taux à 0,56 euro/m² pour la période du 01/01/2020 au 31/12/2020. L'emprise du projet de La Promenade étant de 19 438 m², le montant de cet impôt est donc évalué à 10 885,28 euros.

À LA MAJORITÉ (Mesdames Augé-Caumon, Catanzano, Varesano et Messieurs Nadal, Figueras, Ivars et Dumont votant contre), les membres du Conseil ont voté la signature de la convention relative à la réalisation du diagnostic d'archéologie préventive sur le périmètre impacté par la requalification de La Promenade à Agde et l'engagement de la dépense correspondant à la redevance d'archéologie préventive sur le budget de la Ville.



>> ATTRIBUTIONS ET DEMANDE DE SUBVENTIONS

À L'UNANIMITÉ, le Conseil Municipal a voté

>> Deux attributions de subventions de fonctionnement pour un montant total de 7 900 euros aux associations suivantes :

Il est précisé que toutes les associations faisant l'objet de la présente répartition ont produit, à l'appui de leur demande, un budget prévisionnel pour les événements concernés.

Escolo Dai Sarret : 7 100 euros ;
Modélisme Agathois : 800 euros

>> Une demande de subvention pour la restauration du bateau bœuf « l'Espérance » dans le cadre de l'avenant n°3 de la convention de partenariat établie entre la ville d'Agde et le parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

Cet avenant définit les modalités de mise en œuvre et les besoins nécessaires à la poursuite de la restauration au titre de l'année 2020. Les dépenses dont le coût est estimé à 36 000 euros HT (trente-six mille euros hors taxe) sont réparties comme suit : bois pour la construction navale : 35 000 euros et matériel de fonctionnement : 1 000 euros.

Une demande de subvention pour la restauration des objets de l'épave de la Jeanne-Élisabeth.

Le Musée de l'Éphèbe et d'archéologie

sous-marine a reçu en dépôt la collection d'objets issus de l'épave de la Jeanne-Élisabeth. Il s'agit d'un pistolet, d'un fusil, d'une poulie, d'un bitton et d'un manche de scie qui sont exposés au Musée de l'Éphèbe dans le cadre de l'exposition « Fortune à bord ! Chronique de la Jeanne-Élisabeth ».

Pour garantir leur bonne conservation, il convient de procéder à des travaux de restauration.

Le coût global de ces travaux de restauration est estimé à 24 423,72 € HT (vingt-quatre mille quatre cent vingt-trois euros et soixante-douze cents Hors Taxes).

RAPPORT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES

LA VÉRITÉ SUR NOS FINANCES LOCALES

Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes Occitanie porte sur un contrôle des comptes et de la gestion relatif aux exercices 2011 et suivants.

Concernant la situation financière, la Chambre Régionale des Comptes indique tout d'abord que la situation est atypique au regard des ratios présentés par la Commune en fort décalage par rapport aux ratios des communes de strate « identique » du fait de sa situation affirmée de commune touristique qui voit sa population évoluer tout au long de l'année.

Elle note par ailleurs les points positifs suivants :

- Une progression de l'Excédent Brut de Fonctionnement de 3,4% par an sur la période, la croissance des produits de gestion étant supérieure à celle des charges de gestion.
- Que les produits de gestion sont en hausse du fait d'une fiscalité dynamique liée à la croissance sans augmentation sur la période des taux des impôts communaux et malgré par ailleurs la forte baisse des dotations de l'État.
- Que les charges de personnel ont augmenté en moyenne de 2,1% soit à un rythme très inférieur à l'augmentation des dépenses de personnel du bloc communal au cours de la même période (3,9%)
- Que la Capacité d'Autofinancement brute a progressé de 0,8% en moyenne annuelle et que cette Capacité d'Autofinancement brute a permis de couvrir l'annuité en capital de la dette.
- Qu'après une baisse conjoncturelle, la Capacité d'Autofinancement nette s'est reconstituée depuis 2015.
- Que le financement propre disponible a permis de couvrir 57,9% des dépenses d'équipement entre 2011 et 2018.
- Que la capacité de désendettement est de 8,2 ans en 2018 soit bien en deçà des ratios d'alerte (12 ans).
- Concernant le besoin de financement de l'investissement, il s'est établi à 66,3 millions d'euros depuis 2011. Ce besoin a été couvert par 70,5 millions d'euros de nouveaux emprunts intégrant donc 4,1 millions d'euros pour abonder le fonds de roulement.

Toutefois, il convient de mettre en parallèle sur la période l'extinction de la dette par le remboursement d'emprunts existants. Aussi, le recours net à l'emprunt sur cette même période (nouveaux encours - encours éteints) n'est en réalité que de 19,6 millions d'euros.

La Majorité Municipale

1) À la lecture du dernier rapport de la Chambre Régionale des Comptes (CRC), nous ne partageons pas l'optimisme excessif et l'auto-satisfaction de Mr le Maire ! Côté Finances, c'est sans surprise que la CRC constate « une augmentation conséquente de la dette municipale ». Le financement de l'opération « entrée du Cap », dont elle souligne l'absence d'étude préalable d'impact sur l'économie locale, est venu aggraver une situation déjà préoccupante.

Fallait-il investir autant dans un casino et un palais des congrès ?

Côté transparence, c'est pas mieux !

Pour les délégations de service public, pas de traçabilité des échanges avec les candidats. Pour la restauration collective, la baisse du prix des repas n'est pas à la hauteur de l'avantage consenti en mars 2016 au délégataire.

La CRC pointe aussi l'absence de contrôle des régies importantes (parkings,...), une gestion aléatoire de la barrière naturiste (progression des charges plus rapide que les recettes depuis la mise en place d'un péage à l'année avec des entrées gratuites ne reposant sur aucune base légale), des rapports incomplets de la SODEAL pour la gestion des ports et du centre nautique.

Lors du prochain débat d'orientation budgétaire, nous serons particulièrement vigilants sur « le manque d'informations transmises aux élus », soulignée par la CRC, sur les différents programmes d'investissement.

Côté développement économique et social : « ghettoïsation » du centre-ville avec des logements privés vétustes et dégradés, un niveau de chômage record et un taux de pauvreté préoccupant.

Triste constat après 20 années d'abandon et de dégradation du centre ville !

2) Lors du dernier Conseil Municipal nous nous sommes opposés une nouvelle fois à la première phase du projet de la Promenade qui conduira inéluctablement à l'abatage des platanes. Notre programme est bien sûr de rénover la promenade en sauvegardant et en intensifiant la végétalisation existante, et au-delà tout le centre-ville, qui a besoin d'une relance économique forte. Attachés à notre qualité de vie, nous veillerons à ce que les promesses municipales ne restent pas, une fois de plus, sans lendemain.

3) Nous restons très attentifs à la gestion communale de la crise sanitaire mais nous rappelons les préconisations de la CRC qui demande « d'adapter la politique économique et touristique » en termes de développement, d'environnement et d'emplois à Agde.

Mr le Maire a eu connaissance des recommandations de la CRC, va-t-il non seulement écouter, mais pour une fois les entendre ?

Thierry NADAL, Marie Josée AUGÉ-CAUMON, André FIGUERAS, Nadia CATANZANO, Alain IVARS, Patrick DUMONT

Agde juste, verte, sûre.

PLEIN LES POCHEs

Le 17 juillet 2020 la chambre régionale des comptes d'occitanie a rendu son rapport sur le contrôle des comptes et de la gestion de la commune d'AGDE pour les exercices depuis 2011 .

Ce rapport est accablant !

La zone d'emploi d'AGDE et PEZENAS connaît le plus fort taux de chômage de France métropolitaine en 2017 et le taux de pauvreté, dont les niveaux les plus élevés se situent dans le quartier prioritaire de la ville (47,5 % de taux de chômage) est préoccupant .

Ce rapport met en avant le fait qu'une partie de la population résidente est paupérisée.

Cela ne semble pas pour autant déranger Mr le maire et son conseil municipal car dans le même temps lors du conseil municipal du 10 juillet, le maire et sa majorité se sont attribués les indemnités mensuelles maximales , avec en prime une majoration de 15 % et une autre de 25 % !

Pourtant une baisse aurait été la bienvenue et c'était évidemment possible.

En ces temps de vaches maigres pour beaucoup d'entre nous, cela aurait eu de la « gueule ».

Mais non, toujours plus dans leurs poches.

Et comme si cela ne suffisait pas, voilà qu'ils viennent d'attribuer à certains d'entre eux, lors du dernier conseil municipal, des indemnités à la hausse pour le président de la SODEAL 1300€ mensuel et ses deux vice-présidents 650€ (contre 500€ précédemment) .

Comment augmenter ses indemnités lorsque la gestion financière de la SODEAL est plus que critiquable ?

En effet , en 2018 avec un chiffre d'affaire de 11,8 millions d'euros la SODEAL a fait un bénéfice de 7400€ !!!

- concernant les campings , la SODEAL n'arrive pas à dégager un résultat positif ; c'est ce pourquoi la mairie veut s'en séparer ; que deviendra alors le camping de la LA CLAPE demain ? Un autre projet immobilier ?....

- le centre nautique enregistre également des pertes récurrentes depuis des années ..

Mais décidément, aucune retenue quand il s'agit de leurs poches.

Dans le contexte de crise sanitaire et économique actuel , nul doute que ces augmentations devraient ravir les plaisanciers et les agathois !

Fabienne VARESANO Pour le RASSEMBLEMENT AGATHOIS

Les textes publiés sur cette page sont retranscrits tels qu'ils ont été adressés à la Direction de la Communication par les différents groupes. Aucune modification ni correction ne leur sont donc apportés.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES



PUMO Raphaël + BREGUIBOUL Marius + ALLALI Leyna +
ERRA Lucenzo + BERNADO LOVISA Mya + SAINT AROMAN
Romane + ALEXANDER Léo + COLIN Maël + MELLAL Inaya +
BOUR Lena + BAUER Sarah + LESTAGE Lyziano + NESPOU-
LOUS DEMONTIS Ava + JOVER Sacha + MATHIEU Katlaya +
D'SANTO Enzo + LOPEZ Kassandra + SALUSTIANO Laydon +
NASSIHI Issam + MARTIN Maïven + MAROUF Inaya DELMAS
Asaya + ROQUE Aria + COLELLA Eden + EL ZRANE Hidaya +
ADZOVIC Deyven + ESSADDIKI Tasnim + MAROTTI Hugo +
ROLLAND Lya + BLANCAS KRAMER Jovyncé

MARIAGES



HERRERA Rudy et VERET Emily + HALLEUR Nicolas
et GOMEZ Laura + CENENT Stéphane et SANMARTIN
Julie + CHOISELLE Philippe et GALAND Line + RAMY
Patrick et BARTOLO Valérie + DAUZATS Christophe et
BLANCHARD Elisa + CADIERGUES Laurent et FIGUERA
Sandrine + BONJEAN Raphaël et CORRIE William +
HOFFMANN Jérémy et CALLARD Nina + SANTIAGO
Vincent et VALCARCEL Angelina + GUITTARD Guillaume
et TEVENART Sabrina + BLASCO Gérald et COMBETTES
Virginie + LAIMECHE Loïc et DONNADIEU Émilie + EL
HOUSNI Jalal et AKHBOU Ilham

DÉCÈS



HAUSS Isabelle épouse REY, 61 ans + TOUBLANT
Pascale, 56 ans + BOUDOU Yolande veuve VIDAL,
91 ans + COSIMI Josette veuve GONALONS, 87 ans +
TISSERAND Sylvie épouse ROSSIGNOL, 64 ans +
PERISSE Elisabeth, 62 ans + GERMAINS Louis, 83 ans
+ DUPUY Yvette veuve HOLLANDE, 81 ans + RAYNAL
Odette veuve BOSCH, 91 ans + ALEXANDRE Alain,
72 ans + CHIPAUX Patrick, 66 ans + BALONGO Marguerite
veuve SANCHEZ, 73 ans + LEMAIRE Andrée veuve
FABIEN, 96 ans + FERNANDEZ CABRERIZO Esperanza,
83 ans + SAUTERELLE René, 90 ans + VANDEN-
BOSSCHE Renée veuve RENARD, 81 ans + DESSORT
Eric, 54 ans + PUJOL Robert, 84 ans + FREMONT
Jean-Pierre, 71 ans + FAVRE Ada veuve CAMPAGNOL,
98 ans + POSSAMAI Yves, 89 ans + RADET Bernard,
58 ans + HANNECART Colette épouse ALDEVIN,
80 ans + MACURA Irène, 85 ans + ESTOURNET Henri,
97 ans + MONTAGNE Léonce veuve BARTHES, 94 ans +
THOUREL Bernard, 78 ans + LOUVETY Chantal épouse
DARDE, 56 ans

SAUVEGARDE DU
FORT DE BRESCOU
LE CAP D'AGDE

**Soutenez
"Les Amis du Fort de Brescou"**



amisfortbrescou.fr

agde
Archipel de vie